



LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE

LA MINERVE.

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

NOUVELLE SÉRIE.]

JUIN 1849.

[6me LIVRAISON.

HISTOIRE POPULAIRE, ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE DE
NAPOLÉON ET DE LA GRANDE ARMÉE.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE IV.



DÉVENU premier consul à vie (le 2 août 1802) Napoléon ne négligea aucun des moyens qu'il jugea nécessaires à l'affermissement de son autorité. Une sagacité prompte lui fit sentir que le levier tout-puissant qui venait de l'élever si subitement et si haut, ne lui fournissait pas un point d'appui suffisant pour l'y soutenir. Ce fut dans les rangs de nos savants, de nos gens de lettres et de nos grands artistes, qu'il alla chercher des soutiens moins visibles mais plus effectifs. Il donna, à sa campagne de Malmaison, des dîners sans appareil, où se trouvaient invités successivement, et avec un adroit mélange de convives, les hommes que leur caractère, leur talent, leur influence ou leur popularité lui désignaient comme pouvant être utiles à l'accomplissement de ses desseins.

La plupart de ces dîners se passaient en causeries littéraires ; il y régnait, de part et d'autre, une grande bonhomie. Au sortir de table, le maître de la maison prenait tour à tour et au hasard chacun des convives qu'il avait le désir de s'attacher : et, tout en se promenant bras dessus bras dessous,

soit dans le salon, soit au jardin, il disait en peu de mots ce qui pouvait mener à son but, qu'il ne perdait jamais de vue. L'ambition des places, un sentiment de curiosité, l'espoir de jouer un rôle dans les événements, le désir plus louable encore et si naturel de voir un jeune capitaine que déjà couvrait une immense illustration militaire, que de motifs faisaient parcourir la route de Paris à Malmaison !

Quoique le poète Ducis eût eu déjà de fréquentes relations avec Napoléon, au retour de sa première expédition d'Italie, son nom ne fut cependant pas placé des premiers sur ces listes d'invitation ; mais le premier consul ayant fait reprendre au Théâtre-Français la tragédie de *Macbeth*, il profita de la circonstance pour inviter l'auteur à dîner. Ducis n'hésita pas à accepter et se rendit à Malmaison, accompagné de son ami Legouvé, qui avait également reçu une invitation pour ce jour-là. En partant, Ducis lui dit en parlant du premier consul :

— Mon cher, nous savons maintenant ce qu'il peut, tâchons de savoir ce qu'il veut.

Il paraît néanmoins qu'on n'observait point à Malmaison une étiquette aussi rigoureuse qu'aux Tuileries ou même à Saint Cloud ; car Ducis s'y présenta dans l'équipage qu'il avait adopté depuis longtemps : l'habit gris, les bas de laine, le chapeau rond et la canne à la main.

Pendant le dîner, il ne se passa rien de remarquable, si ce ne fut quelques observations sévères et souvent très-justes, de la part de Napoléon, sur le caractère de *Macbeth*, considéré comme ressort principal de cette tragédie ; mais pendant la soirée, la conversation vint à se porter sur les affaires du moment, et le premier consul parla de ses projets en homme que la victoire avait habitué à vaincre les obstacles.

— Il nous faut, dit-il à ses invités, des lois tout autres que celles que nous avons eues jusqu'ici. Quand tout le monde marche au hasard, tout le monde se heurte. Je ne vois de plan

régulier nulle part : notre administration est encore sans système, parce que le dernier gouvernement était sans volonté. Je rétablirai l'ordre partout. Je veux placer la France dans un tel état, qu'elle puisse dicter des lois à l'Europe. Je ferai toutes les guerres nécessaires, dans l'unique but de la paix. Je vous donnerai des institutions fortes ; je les mettrai en harmonie avec nos besoins et nos habitudes ; je protégerai la religion : je veux que ses ministres soient à l'abri du besoin...

—Et après cela, général ? interrompit doucement Ducis.

—Après cela ? reprit Napoléon en souriant, quoiqu'un peu étonné ; après cela, papa Ducis (c'est ainsi qu'il le désignait toujours,) si vous êtes content de moi... eh bien ! vous me nommerez juge de paix dans quelque canton.

Et tout le monde de rire de cette naïve ambition.

Au bout de quelque temps, Ducis reçoit du premier consul une nouvelle invitation, à laquelle il s'empresse de se rendre comme à la première. Il y a cette fois, dans l'accueil qu'il reçoit, quelque chose de plus caressant ; il est, pendant le dîner, l'objet de plusieurs distinctions qu'on juge propres à le flatter. Après le café, Napoléon s'empare du poète et l'emmène dans le parc, où ils font quelques tours de promenade ; et c'est là qu'après un échange mutuel de politesses, s'établit entre eux le dialogue suivant :

—Comment êtes-vous arrivé ici, papa Ducis ?

—Mais, général, dans une bonne voiture de louage, qui m'attend à votre porte, et qui doit me ramener, ce soir, à la mienne.

—Quoi ! en fiacre ! à votre âge ? cela ne vous convient pas.

—Général, je n'ai jamais eu d'autre voiture, quand le trajet m'a paru trop long pour mes jambes.

—Non, vous dis-je, cela ne se peut plus : il faut qu'un homme de votre âge, de votre mérite, ait une bonne voiture à lui, bien simple, bien suspendue. Laissez-moi faire, j'arrangerai cela.

—Général, reprend Ducis en appercevant au même moment une bande de canards sauvages qui traversait un nuage au-dessus de leur tête, êtes-vous chasseur ?

—Mais oui, répond Napoléon... qui ne devine pas trop où Ducis veut en venir.

—Vous voyez cet essaim d'oiseaux qui fend la nue ?

—Quel rapport ?...

Eh bien ! il n'y en a pas un, là, qui ne sente de loin l'odeur de la poudre et ne flaire le fusil d'un chasseur.

—Que voulez-vous dire ?

—Que je suis un de ces oiseaux, général : je me suis fait canard sauvage.

Après cette singulière réplique, il était difficile que la conversation allât plus loin ; cependant Napoléon attachait peu d'importance à cette saillie du poète, qu'il ne regarda que comme un caprice passager qu'il lui serait facile de vaincre quand il le voudrait ; et il voulut que le nom de Ducis fût placé sur la liste de la première fournée de sénateurs ; mais celui-ci refusa opiniâtement, quoique avec mesure et dignité, se bornant à répondre aux instances et aux prières de ses amis, qui voulaient lui faire accepter cette haute dignité :

—Ma détermination est irrévocablement prise.

Le premier consul vint à créer l'ordre de la Légion d'Honneur. Ducis avait des droits incontestables à cette institution,

qui avait pour objet de récompenser toutes les gloires, de décorer tous les talents. A la fin de l'année 1803, cette distinction lui fut décernée par le grand conseil de la Légion d'honneur, qui, à son origine, avait seul le pouvoir des nominations. Ducis refusa encore, et expliqua le motif de son refus dans une lettre qu'il écrivit à M. de Lacépède. Napoléon en fut instruit, et, sans témoigner le moindre mécontentement contre un exemple dont la contagion était peu à craindre, il se contenta de dire :

—Eh bien ! c'est moi qui resterai son obligé ; le père Ducis est un original.

En effet, pendant quelques jours, on se dit tout bas : *Le vieux Ducis est devenu tout à fait fou* ; puis il n'en fut plus question. Cependant, comme on faisait l'année suivante, à madame de Boufflers, le récit de l'entêtement de Ducis (c'était ainsi qu'on qualifiait ce qui n'était de sa part qu'un acte de conscience) : *Je le reconnais bien là !* s'écria cette dame, qui aimait beaucoup Ducis : *C'est un vrai Romain !*

—*Au moins, pas du temps des empereurs !* reprit le chevalier de Boufflers, avec cette finesse d'esprit qui lui était si naturelle.

Parmi les plus habituelles fantaisies de Napoléon, fantaisies qui du reste lui procuraient souvent de piquantes jouissances, il avait celle de parcourir Paris *incognito*, à la manière du célèbre sultan que l'auteur des *Mille et une Nuits* a immortalisé dans ses *Contes*. Presque toujours accompagné de son grand vizir Giassar, c'est à-dire de Duroc, ou, à son défaut, de l'aide de camp de service, Napoléon sortait des Tuileries quelquefois avant le jour. Alors la personne qu'il emmenait avec lui était chargée de répondre au *qui-vive ?* des réactionnaires échelonnés autour du jardin : *L'empereur !* Le commandant du poste venait seul le reconnaître. Après l'échange des mots d'ordre et de ralliement, cet officier de la garde ouvrait la grille par laquelle Napoléon voulait sortir du jardin, et il s'échappait ainsi de ce qu'il appelait en plaisantant sa *prison des Tuileries*.

Dans ces excursions à travers la ville, il était toujours vêtu d'une redingote bleu foncé, comme dans les derniers temps, entièrement boutonnée sur la poitrine ; il portait un chapeau rond à larges bords. Son compagnon n'avait rien non plus qui pût faire deviner son rang. Ces promenades faisaient grand bien à Napoléon, en ce qu'elles le délassaient d'un travail presque continu. Que ce fût de grand matin ou à la nuit close, lorsque Duroc voyait Napoléon sortir de ses appartements intérieurs ainsi vêtu, il savait d'avance ce qu'il avait à faire ; et, sans autre information, il allait se *déguiser*, c'est-à-dire endosser un habit bourgeois. Quelquefois aussi, au lieu de sortir du palais par un des pavillons du jardin, surtout si c'était en été et que les Tuileries fussent encore ouvertes aux promeneurs, il traversait la cour du château et s'esquivaient par le guichet qui est en face de la *rue de l'Échelle*. Duroc lui donnait le bras. Ils entraient ainsi dans les boutiques de la rue Saint-Honoré pour y marchander ou même y acheter quelques objets de mince valeur. Il lui arrivait quelquefois de se *risquer* jusqu'à pénétrer dans les galeries du Palais-Royal ; mais il fallait qu'il n'y aperçût que peu de monde. Ordinairement les excursions du soir ne s'étendaient guère plus loin.

Lorsqu'il entra dans une boutique, Duroc faisait étaler à ses yeux les objets qu'il paraissait vouloir acheter ; et, pendant ce temps, Napoléon commençait son rôle de questionneur. Il n'y avait alors rien de plus comique que de le voir s'efforcer de prendre les manières, le langage et le ton suffisant d'un homme à la mode, lui qui d'ordinaire était si positif, si simple et si naturel. Que de gaucherie n'avait-il pas à vouloir se donner des grâces quand, rehaussant les bords de sa cravate noire, se soulevant sur la pointe des pieds et se baissant tout à coup en ployant les jarrets, il disait d'un ton protecteur :

— Eh bien ! madame, que dit-on de nouveau depuis que le premier consul a fait la paix ?... Est-on content ?... Votre commerce prospère-t-il ?... Votre boutique me semble assez bien approvisionnée ; il doit venir beaucoup d'acheteurs chez vous ?

A ces mots de boutique assez bien approvisionnée, qui sonnaient mal à l'oreille de la marchande, celle-ci regardait de travers ce singulier questionneur ; sa figure se rembrunissait, et elle ne répondait que par monosyllabes, ou même ne répondait pas du tout, ne sachant trop à qui elle avait affaire. Quelquefois même, soupçonnant que ce devait être au moins un révolutionnaire, pour couper court aux questions indiscrettes d'un chaland dont les allures n'étaient pas celles d'un homme comme il faut, elle appelait son mari, ou un commis, pour la débarrasser de cet importun. Il arriva même un jour (c'était peu de temps après le couronnement) que l'empereur ayant demandé d'un ton moqueur à un bijoutier de la rue de la Loi (rue Richelieu) ce qu'on pensait de ce farceur de Napoléon, celui-ci, qui était un de ses plus dévoués admirateurs, croyant avoir affaire à un ancien jacobin ou à un espion de police mal déguisé, sauta sur un balai qui se trouvait à sa portée et en menaça l'homme assez osé pour parler devant lui, avec tant d'irrévérence, de Sa Majesté l'empereur et roi. Le grand maréchal se hâta de s'interposer, en excusant, tant bien que mal, son ami, qui n'avait eu que le temps de sortir pour éviter autre chose que des menaces. A en croire Napoléon, le moment où, pour avoir mal parlé de lui dans cette boutique, il avait failli en être chassé à coups de balai, avait été un des plus gais et des plus heureux de sa vie.

Il faut le dire, dans ce costume d'Haroun-al-Raschid, comme lui-même l'appelait, Napoléon avait une physionomie et une tournure des plus étranges. Cela venait de la manière dont il se coiffait avec ce chapeau rond, que, faute d'habitude, il portait tantôt trop en arrière, tantôt trop en avant, et rabattu sur les yeux pour ne pas être reconnu. Quant à la redingote, sa coupe et son ampleur étaient véritablement burlesques. Napoléon ne pouvait souffrir être gêné dans ses vêtements, et bien moins encore d'être serré. Michel, son tailleur, lui faisait des habits et surtout des redingotes qui lui allaient, pour nous servir d'une comparaison alors à la mode, comme si on lui en eût pris mesure sur une guérite, enfin, le soin même qu'il prenait pour déguiser ses gestes, son attitude et sa démarche ordinaire, sous les manières et la démarche des gens vulgaires, tout cela faisait de Napoléon un être à part qu'on ne pouvait s'empêcher de regarder en riant, comme une sorte d'originalité vivante. Du reste, si ces excursions incognito tournaient pas toujours au profit de son amour-propre, ceux

qui étaient assez heureux pour le recevoir étaient certains de s'en trouver bien.

Etant consul et se promenant un matin dans la délicieuse orangerie de Malmaison, alors fort étroite, il aperçoit un homme qu'on appelait le père Olivier. C'était un ancien jardinier du Petit-Trianon, auquel Louis XV avait quelquefois adressé la parole dans ses jours de joyeuse humeur. Le père Olivier, fier de cette faveur insigne, le disait à qui voulait l'entendre. Napoléon, surpris de voir un vieillard travailler avec tant d'activité, quoique paraissant succomber sous le poids des ans, s'approche, et d'un ton plein d'intérêt :

— Que gagnez-vous par jour, mon brave homme ? lui demande Napoléon, qui, ce jour-là, portait son frac d'habitude avec les deux simples épauettes.

A ces mots, le vieux jardinier essaye de se redresser tout à fait, et, regardant Napoléon qu'il n'a jamais vu, lui répond en ôtant son bonnet :

— Quarante-cinq sous par jour, M. le colonel.

— Ce n'est pas trop ; mais pourquoi ne vous vois-je pas habillé de la même façon que les autres ?

Les jardiniers de Malmaison avaient alors une espèce d'uniforme composé d'un habit-veste et d'un pantalon couleur gris de fer.

— Ma foi ! je ne sais pas, répond le père Olivier ; il faut croire que M. Lucas (c'était le jardinier en chef) met de côté l'argent de mon habit pour me faire des rentes après ma mort.

— Ah ! ah ! vous croyez cela ? continue Napoléon en riant de la réflexion du vieillard ; en ce cas, voici deux cents francs pour vous payer, de votre vivant, le premier semestre arriéré de vos rentes. A l'avenir, vous recevrez tous les ans quatre cents francs, avec un habit pareil à celui des autres.

— Ah Dieu ! est-ce possible ? s'écrie le père Olivier transporté de joie à la vue de l'or que Napoléon lui met dans la main. On voit bien que vous êtes de la maison du citoyen premier consul : comment se porte-il ?

— Très-bien. C'est lui qui m'a dit de vous donner cet argent : n'êtes-vous pas ici le doyen des jardiniers ?

— Bien sûr ! Ah ! le digne vainqueur d'Italie ! que je voudrais seulement le voir un brin avant de mourir !... Mais je crains bien que non ; je n'ai jamais eu de chance.

— Bah ! bah ! vous l'avez peut-être vu déjà sans vous douter que ce fut lui. Avez-vous été militaire jadis ?

— Non, M. le colonel, parce que de mon temps, du temps de feu Sa Majesté Louis XV, on ne se battait pas comme à présent.

— C'est juste ; malgré cela, vous avez dû voir beaucoup de choses ?

— Oh ! oui. J'ai vu bien des fois le roi avec madame la comtesse Dubarry. Ils me parlaient, dame ! comme je le fais avec vous, ni plus ni moins ; mais vous, pour les avoir connus comme moi, vous êtes trop jeune.

— C'est vrai ; mais j'en ai beaucoup entendu parler.

— Je le crois. Quant à moi, maintenant, pourvu que mon orangerie soit propre et que les terrassiers ne me fassent pas trop endêver, ça m'est égal la politique ; j'ai toujours été dans les modérés, je ne me mêle pas du gouvernement.

— Et vous avez raison ; je connais bien des gens qui seraient

charmés d'en pouvoir dire autant. Adieu, mon brave homme, au revoir.

—Bien des excuses, M. le colonel, et bien des remerciements au citoyen premier consul. C'est tout comme feu Sa Majesté Louis XV.

—Oui, oui, à quelque différence près ! dit Napoléon en souriant et en continuant tranquillement sa promenade.

Hélas ! le père Olivier ne jouit pas longtemps du bienfait qui était venu soulager sa vieillesse, car lorsqu'il vint à apprendre, le soir même, que c'était le premier consul en personne qui lui avait donné cet or, qui lui avait promis un habit neuf, qui avait enfin causé avec lui, il éprouva un si vif transport de joie qu'il mourut subitement d'apoplexie foudroyante, en s'écriant :

—Ah ! mon Dieu ! c'était lui.

A Saint-Cloud, un soir du mois d'avril 1804, se trouvant seul avec Joséphine, Napoléon était allé prendre dans la bibliothèque un volume du *Théâtre de Voltaire*, et, tout en se promenant diagonalement dans le petit *salon bleu*, où, de son côté, Joséphine était occupée à *coucher ses oiseaux*, il s'était mis à déclamer quelques vers pris au hasard. Après avoir récité ceux-ci, que notre grand tragique place dans la bouche d'Antoine :

« César, tu vas régner. Voici le jour auguste
Où le peuple romain, pour toi toujours injuste,
Changé par les vertus, va reconnaître en toi
Son vainqueur, son appui, son vengeur et son roi... »

Napoléon, s'arrête, pose le livre sur un meuble, et s'adressant à sa femme, qui, comme on sait, avait toujours manifesté pour les formes monarchiques un goût très-prononcé :

—On peut-être empereur d'une république, lui dit-il, mais non pas roi d'une république. Ne sens-tu pas, ma chère amie, combien ces deux termes jurent ensemble ?

Il y avait longtemps déjà que Napoléon avait parlé à sa famille, et à ceux des partisans les plus dévoués à son gouvernement, du titre d'*empereur* comme étant celui qu'il jugeait le plus convenable à la nouvelle souveraineté qu'il voulait fonder en France. Il trouvait que ce n'était pas rétablir tout à fait l'ancien régime, et il s'était appuyé principalement sur ce que ce titre avait été celui que César avait porté.

—Le tribun Curé fut le premier qui, le 30 avril 1804, dans le tribunal assemblé, aborda la grande question, en proposant d'élever le premier consul à la dignité d'empereur. Carnot seul, parmi ses collègues, osa combattre cette motion, préparée de longue main par les courtisans de l'époque consulaire.

Toutefois, ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à rallier la majorité des esprits à l'adoption de cette mesure. Les vieux partisans de la légitimité ne signèrent cette espèce de capitulation qu'à la dernière extrémité. Quand à l'armée, l'échange fut acceptée par elle avec acclamation. Les différents corps de l'Etat furent assemblés et consultés ; le peuple se

montra peut-être plus enthousiaste encore que l'armée elle-même.

Les choses en étaient là, lorsque Napoléon résolut de mettre à profit l'anniversaire du 14 juillet, pour étaler aux yeux des Parisiens toutes les pompes impériales et leur donner un avant-goût de celles qu'il méditait pour le sacre ; mais il changea tellement la cause primitive de cette commémoration toute républicaine, qu'il aurait été impossible de reconnaître en elle l'anniversaire de la prise de la Bastille et de la première fédération. Et puis, Napoléon n'était pas fâché d'effacer peu à peu ces souvenirs, qui commençaient à lui peser, et pour mieux y parvenir, il voulut d'abord que cette solennité eût lieu le 15 et non pas le 14.

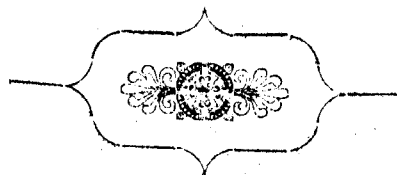
—Elle tombera un dimanche, dit-il à cette occasion ; de sorte qu'il n'en résultera aucune perte de temps pour les ouvriers qui voudront y assister.

Ce motif, qui parut très-juste, était encore plus adroit ; car, à vrai dire, il ne s'agissait plus d'honorer les vainqueurs de la Bastille, mais bien les vainqueurs de l'Italie, de la Suisse, de la Hollande, et de faire à chacun d'eux la remise de la croix de la Légion d'Honneur. Cette cérémonie fut magnifique. Tous les militaires présents à Paris y assistèrent. Ce fut dans l'église même de l'hôtel des Invalides qu'elle eut lieu, et les nombreux assistants y semblèrent plus dévôts à l'empereur qu'au Dieu des chrétiens.

Dès le mois de juin précédent, Napoléon, étant à Saint-Cloud, avait réuni en petit comité quelques conseillers d'Etat, parmi lesquels se trouvaient Berlier, Troillard, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Muraire, Cambacérès, etc. etc., pour apprendre d'eux s'il devait, ou non, mander le pape à Paris afin de lui faire légitimer sa nouvelle dignité. Les avis étant partagés, Napoléon trancha la question à sa manière en s'écriant :

—Au fait ! est-ce que la chute des Bourbons est mon ouvrage ? Je n'ai trouvé qu'un trône vacant et la place vacante d'un trône. Ce trône, que je n'ai point renversé, je le relève aujourd'hui. Je le relève pour moi et les miens, c'est vrai ; mais c'est parce qu'il ne serait pas en mon pouvoir de le relever pour tout autre !... Le chef de l'église peut donc venir ici me reconnaître, dans son propre intérêt et dans celui de la France.

Une lettre écrite à peu près dans ce sens fut portée au saint-père à Rome, au mois de septembre suivant, par le général Caffarelli, alors aide de camp de Napoléon. Pie VII, se plaçant au-dessus de toutes les préventions qu'on chercha à élever dans son esprit, et pénétré de cette pensée, que *le grand Bonaparte*, comme il l'appelait habituellement, *avait toujours été dirigé par la Providence*, quitta Rome pour venir lui-même asseoir Napoléon sur le trône de Louis XIV !



LE PÊCHEUR DE SANGSUES.

HISTORIETTE BRETONNE.



DEPUIS quelques années, une nouvelle industrie s'est introduite dans nos campagnes du Finistère; sa pratique, assez pittoresque, vaut la peine d'être notée. Ceux de nos paysans, que la misère ou l'esprit de désœuvrement réduit à l'inactivité, s'en vont le long des rivières, choisissent l'endroit le plus favorable à leur dessein, et là, assis sur le gazon, laissent pendre leurs jambes nues dans l'eau, tandis qu'avec de grandes perches ils tourmentent les cailloux et les longues herbes qui tapissent le fond de la rivière. Quand certaines démangeaisons, qu'ils ne tardent pas à éprouver, se sont suffisamment multipliées, ils cessent de battre l'eau et en tirent leurs jambes, qui se montrent plus ou moins garnies de sangsues, selon la localité, selon le temps. Le produit journalier de cette pêche, à cause des sangsues rebutées par le pharmacien, qui s'en approvisionne avec discernement, peut être de vingt à trente sous.

Voici une historiette qui nous est venue au sujet des pêcheurs de sangsues.

Yvonne était une charmante jeune fille, point riche et quelque peu coquette. Il n'y avait pas un de ses adorateurs, au village et dans les environs, qui l'aimât comme Hervé, l'apprenti menuisier. Mais Hervé était pauvre, orphelin, attendant de l'avenir et de son travail ce que lui avait refusé le hasard des naissances. Yvonne l'aimait cependant. Aussi sa famille eut-elle besoin de patience et d'un véritable désespoir pour réussir à lui prouver l'absurdité de cette affection. Le jour où le vieux fermier Kerglaz épousait Yvonne, rendue aux judicieuses représentations de ses parents, Hervé quittait le village, afin de n'être pas témoin de leur union. Cinq mois après, il était en Afrique, le sac de fantassin sur le dos, faisant le coup de feu avec les Arabes d'Abd-el-Kader.

Le lendemain de son mariage, Yvonne s'aperçut que Kerglaz avait les mouvements un peu vifs dans la contrariété; huit jours après, que son humeur non plus que sa figure n'empruntaient aucun agrément à sa fortune, quoiqu'on lui eût donné l'assurance du contraire; enfin, à un mois de là, elle reconnut qu'il était ivrogne. Elle alla se plaindre du tout à sa famille, qui lui répondit qu'elle n'en avait que faire, que tous les hommes se valaient ou à peu près, et qu'elle n'était point si malheureuse d'avoir le gouvernement d'une belle et bonne ferme, en dédommagement de quelques petits défauts de son mari, défauts dont le temps et l'amour de sa femme, devaient faire justice. En revenant, Yvonne s'assit au bord du chemin, mit sa tête dans son tablier, et songeant au pauvre Hervé qui l'aimait autrefois, se reprit à pleurer à chaudes larmes.

La tranquillité intérieure de son ménage s'en ressentit si

bien, Kerglaz puisa au cabaret tant de consolations à ses chagrins domestiques, que, l'année suivante, le propriétaire de sa ferme jugea convenable de le rendre à la vie indépendante, qu'avec un peu de bien au soleil, il aurait si joyeusement menée. La malheureuse Yvonne se trouva donc sans secours, abandonnée des siens, qui lui refusèrent un asile, eu égard à l'obligation légale qui astreint la femme à partager le sort de son époux, et en apparence abandonnée aussi de Dieu, car la soif de Kerglaz croissait en raison inverse des privations qu'il eût fallu s'imposer, ce dernier eut bientôt fait main basse sur tout ce qu'ils possédaient.

Un jour, les ressources s'éteignirent, le crédit manqua. Ce jour-là, Kerglaz eut un remords et prit une résolution; il ne voulut pas mourir de faim, il se fit pêcheur de sangsues. Sa conduite devint rangée; il réalisa de petits profits, sur lesquels, prélevant de quoi satisfaire ses besoins quotidiens, il parvint à mettre en réserve certaines économies, aux dépens de sa femme, dont la santé chancelante continua de subir les privations et les chagrins ordinaires.

Sur ces entrefaites, on apprit au village que Hervé, laissé pour mort dans une expédition à l'intérieur de l'Afrique, avait sauvé sa tête du yatagan des cavaliers arabes, et, recueilli par une tribu alliée, après un long séjour dans les hôpitaux, où il avait fallu lui amputer une jambe, était de retour en France; son courage lui valait une pension sur l'État. En effet, peu de temps après que cette nouvelle se fut répandue, Hervé arriva au pays par un beau soir de l'automne.

C'était le jour du pardon (fête patronale) de l'endroit. Chacun se promenait en habits de luxe sur la place du village; les danses y étaient nombreuses et pressées. Tout à coup un bruit circule dans la foule: Hervé arrive, il est à l'entrée du bourg. Les danses s'interrompent aussitôt, on se porte à sa rencontre, toutes les mains se tendent vers lui. Hervé est un ami dont on a regretté le départ, déploré le malheur, et qui trouve dans ce glorieux retour quelque compensation aux chagrins qui l'ont suivi dans l'absence.

Yvonne, de la chaumière à demi ruinée où elle attend son mari, qui doit être en pêche, Yvonne voit cette foule encombrer la route, s'avance sur le seuil et regarde. L'annonce du retour d'Hervé n'était point venue jusqu'à elle, qui vivait dans la souffrance et l'isolement. A la vue de celui qu'elle aime encore, elle pâlit, se sent défaillir, ferme précipitamment sa porte, et s'asseyant au coin du foyer, approche le rouet qui la fait vivre. Un instant, elle entreprend le travail accoutumé de ses veilles; bientôt les forces lui manquent, ses mains affaiblies tombent sur ses genoux, elle est renversée sans connaissance sur le foyer.

Hervé apprit le soir même à quel point Yvonne souffrait

depuis long-temps, et comment elle supportait son affreuse position avec une résignation angélique. Alors il se sentit renaître au cœur un amour plus ardent que jamais ; il n'aima plus Yvonne uniquement, comme la veille il l'aimait encore, parce qu'elle avait été l'objet de ses plus chères affections de jeunesse, mais aussi parce qu'il en avait fait le rêve douloureux de ses nuits d'absence, et pour tout le bonheur qu'elle n'avait pu goûter. Il se glissa sans être vu jusqu'à la chaumière qu'elle habitait, et passa la nuit dans les landes voisines, à pleurer et à se demander comment il pourrait lui venir en aide.

Sur le matin, Yvonne, prise de fièvre à la suite de son évanouissement, chercha son mari du regard, et ne le vit point auprès d'elle. Pourquoi n'était-il pas rentré ? Yvonne ouvrit la porte en genêts de sa chaumière, afin qu'un peu d'air et de soleil pénétrât dans l'intérieur. Vers midi, elle aperçut deux hommes en portant un troisième, qui semblaient venir de son côté à travers champs. Elle pensa que Kerglaz n'avait pu résister à ses tentations de chaque jour, et qu'on le lui ramenait ivre-mort. Les porteurs ouvrirent un dernier échelier, posèrent sur le gazon le corps de Kerglaz, car c'était lui en effet, et, s'étant un instant arrêtés, le reprirent et continuèrent d'avancer. A mesure qu'ils approchaient, ils paraissaient hésiter.

Enfin, l'un d'eux reconnut Yvonne ; ils s'arrêtèrent une seconde fois. Mais Yvonne, qu'un triste pressentiment venait de saisir, s'était déjà élancée au-dehors. Il fut impossible de lui cacher plus long-temps le malheur qui l'attendait, si toutefois c'était bien un malheur.

Kerglaz, sorti la veille pour pêcher, avait rencontré un ancien compagnon de débauche, qui, le raillant au sujet de sa conversion, avait réussi à le mener au cabaret, où tous deux s'étaient enivrés, comme le doivent de braves gens qui ont à cœur de fêter le pardon de leur village. Mais, dans son ivresse, l'idée fixe de Kerglaz fut qu'il était sorti pour pêcher et il alla pêcher. Les préliminaires de son travail s'effectuèrent paisiblement ; une fois les jambes à l'eau, il manœuvra ses perches de son mieux. Malheureusement il s'endormit. C'est pourquoi, le lendemain, deux meuniers le trouvèrent étendu sur l'herbe, saigné à blanc par les sangsues de la rivière, et mort d'une hémorragie aux deux jambes, ainsi que le constatèrent le juge de paix et un médecin appelés aussitôt.

A un an de là, Hervé, redevenu menuisier comme devant, épousait Yvonne, laquelle se fit un peu prier : ce dont se vengea son mari en lui donnant plus de bonheur qu'elle n'en aurait jamais osé demander au ciel.



COMME ON FAIT LES ARTISTES.



Un de nos artistes est revenu il y a quinze jours à Paris, après un voyage de plusieurs mois en Algérie. Ce qu'il rapporte de dessins curieux et originaux est incroyable. Il a su voir l'Afrique sous un aspect aussi nouveau que piquant.

Au nombre des matériaux qu'il possède, se trouvent les dessins des peintures dont sont ornées les murailles de l'un des palais de plaisance de l'ancien dey.

Ce sont les plus étranges fresques que l'on puisse imaginer ; mais leur origine est encore plus étrange.

Ayant sans doute entendu dire que les demeures des princes européens étaient remplies d'ornemens, le dey ne voulut pas demeurer en arrière, avoir l'air de leur être inférieur en magnificence.

Un matin, après déjeuner, il fit mander les esclaves qu'il tenait alors captifs au baign, et après les avoir fait placer sur deux rangs, il commença une inspection dont le début fut énormément tragique.

—Sais-tu peindre ? demanda-t-il au premier des malheureux qui se trouvaient en ligne.

—Ma foi non, répondit le pauvre diable, qui ne se doutait

guère du motif qui lui faisait adresser une semblable question, et croyait qu'il faut toujours dire la vérité aux puissans qui vous interrogent.

Le dey cligna de l'œil en regardant le chiaoux qui l'accompagnait, et l'obéissant Africain, avec cette promptitude d'exécution que l'on a signalée depuis long-temps dans cette classe estimable, tira son yatagan et abattit la tête du maladroit qui ne savait pas tenir un pinceau.

La même question fut adressée au second captif. Celui-ci, tout troublé par le spectacle qui venait de se passer sous ses yeux, se mit à balbutier.

—Mais, oui... non... cependant !...

—Tu n'es pas bien sûr ? reprit le dey...

Et un second clignement d'œil fut suivi d'une seconde tête qui alla rouler au milieu de la cour.

Fort heureusement, le troisième captif était un de ces enfans de Paris qui ont du sang-froid, entendant l'à-propos et ne se déconcertant pas facilement, même en présence du plus grand danger :

—Si je suis peintre ! s'écria-t-il en relevant la tête aussitôt que la terrible interrogation frappa ses oreilles, si je suis peintre ! Mais certainement, altesse ! Que voulez-vous ? que demandez-vous ? Faites-vous servir !

Le dey, enchanté, se prit à sourire et dit au prisonnier : Je te ferai savoir ce que je veux. Puis il continua sa revue.

L'exemple du Parisien devint contagieux. Tous les prisonniers se trouvèrent tout à coup des élèves de Gros, de David, de Géricault. Il n'y avait là que des grands prix de Rome, que des médaillistes de l'école des Beaux-Arts.

Le despote eut tout à coup à sa disposition quarante ou cinquante artistes. Il les mit sous la direction du Parisien, lequel s'empressa de demander à son altesse un programme.

—Il me faut la Mecque, le tombeau de Mahomet, mes principales victoires sur terre et sur mer ; tout ce que tu voudras ensuite.

Le Parisien ne se le fit pas répéter.

—C'est compris, dit-il, vous serez content.

On fit venir des pinceaux, des couleurs; le palais fut abandonné à notre audacieux ordonnateur, qui donna carrière à son imagination. Il exécuta et fit exécuter le plus étonnant panorama qui ait jamais été étendu sur de royales murailles.

Pour faire le tombeau de Mahomet, il peignit le tombeau de Napoléon à Sainte Hélène. Comme la religion musulmane défend de reproduire par le dessin des figures, on ne vit, dans

ses batailles navales, que des barques lançant de formidables bordées, mais sans un seul artilleur. Les boulets se croisent dans tous les sens, la fumée est rougie par le feu !...mais pas un bras, pas une jambe, pas le moindre nez de combattant !...

Se rappelant les jeux de son enfance, et s'inspirant des souvenirs de la lanterne magique, notre artiste ajouta *monsieur le soleil et madame la lune, mesdemoiselles les étoiles*, etc., mais sans leur donner d'yeux, d'oreilles et de bouche. Il rappela les merveilles de la nature, les volcans, les orages, les tempêtes, le jour et la nuit.

Il paraît que le dey fut enchanté. Heureusement pour le Parisien et ses aides, on n'entra pas dans le palais. Les curieux, par conséquent, n'avaient pas occasion d'exercer leur critique. Les pauvres diables conservèrent leur tête, et, les évènements aidant, il a été permis plus tard à un véritable artiste de faire connaître le résultat de cette lutte intéressante entre l'ignorance et la nécessité.

CH. D'ARGF.

LA PEAU DU LION.

I



NOTRE Compiègne et Verberie on aperçoit au bord de la route une maison isolée bien connue des riverains de l'Oise et de la forêt royale, car c'est là qu'ils trouvent un abri, moyennant finances lorsque, attirés hors de leurs pénates par quelque fantaisie vagabonde, ils viennent attendre au passage les voitures publiques.

En 1838, à la fin d'une belle soirée de septembre, un homme vêtu d'une blouse bleue et coiffé d'une casquette de fausse loutre jouait ainsi le rôle de voyageur expectant. L'arrivée d'une diligence allant à Paris mit fin à la faction qu'il montait depuis plus d'une heure à la porte du cabaret, où l'état de sa bourse lui avait probablement défendu de demander l'hospitalité. Une des personnes qui occupaient l'intérieur de la voiture étant descendue, il prit sa place, échange qui fit froncer le sourcil à deux femmes encore jeunes entre lesquelles il dut s'asseoir et dont la mauvaise humeur était facilement expliquée par le contraste qu'offraient le remplacé et son remplaçant.

Autant, en effet, celui-ci paraissait déplaisant et rustique avec sa figure brulée par le hâle et ses vêtements parfumés de tabac, autant le premier, malgré la simplicité de son costume, semblait poli et bien élevé. C'était un homme d'une quarantaine d'années qui avait l'air plus jeune ou plus vieux que cet

âge, selon qu'on examinait particulièrement l'ensemble matériel de ses traits ou l'expression de sa physionomie. Son regard était habituellement si calme, son sourire même avait une retenue si grave, qu'on éprouvait une sorte de mécompte en ne trouvant ni rides à son visage ni cheveux gris sur sa tête. Ce contraste d'une verdeur physique incontestable et d'une apparente maturité morale eût peut-être choqué les observateurs qui, sur la foi d'un dicton vulgaire, prétendent que la lame de l'esprit use toujours le fourreau de la chair et rendent ainsi la santé du corps solidaire de celle de l'âme. En voyant ici le fourreau en si bon état, sans doute ils eussent jugé la lame assez mal aiguisée : auraient-ils eu raison ? C'est ce que fera connaître la suite de ce récit.

À l'arrivée de la diligence la maîtresse du cabaret avait paru sur le seuil de son établissement. En reconnaissant à la lueur des lanternes de la voiture le voyageur qui venait d'en descendre, elle s'avança vers lui d'un air empressé.

— C'est vous, monsieur Servian, lui dit-elle avec la volubilité particulière aux femmes de sa profession ; qu'il y a longtemps qu'on ne vous a vu dans notre pays ! Vous venez sans doute chez le colonel Herbelin ? Vous y trouverez votre neveu, monsieur Cambier... Cette année je dis Monsieur, car c'est un homme maintenant, et l'on peut dire un joli garçon.

—Félix fait bien de profiter de ses vacances, répondit le voyageur en souriant ; il vous a sans doute dit madame Ribois, qu'il entre à Saint-Cyr dans six semaines.

—En attendant, reprit la cabaretière, je vous réponds qu'il s'en donne à cœur joie et qu'il fait prendre de l'exercice aux

chevaux du colonel. Hier encore il a passé sur la route avec madame Caussade. . . .

—Madame Caussade est chez son père ? interrompit Servian avec une vivacité qui démentait son sang-froid habituel.

— Elle y a demeuré presque tout l'été. C'est là une aimable femme et qui aurait fait un fameux hussard ! Depuis la mort de ce pauvre M. Caussade, qui était bien vieux pour elle le cher homme, elle n'engendre point de mélancolie. Elle tire des coups de fusil, elle monte à cheval, elle saute les haies et les fossés à vous faire dresser les cheveux. Enfin, c'est son idée, ça l'amuse. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est toujours de si bonne humeur que, si l'on ne se retenait, ça donnerait l'envie d'être veuve.

—Vous l'avez vue hier avec mon neveu ? dit le voyageur en affectant un air d'indifférence ; ils se promenaient à cheval ?

—Ventre à terre ; c'est toujours ainsi qu'ils se promènent.

—Ils étaient seuls ?

—Seuls ! d'où venez-vous donc ? Est-ce que depuis deux mois Mme Caussade peut faire un pas sans être accompagnée de M. Tonayrion ?

—Qu'est-ce que c'est que ça ? dit Servian avec une sorte de dédain.

—Vous ne connaissez pas monsieur Tonayrion ? répondit vivement la cabaretière : un superbe homme qui doit être au moins commandant de cuirassiers, tant il a l'air crâne ? un grand brun à moustaches qui a toujours une cravache à la main, un cigarre à la bouche et qui fait sonner ses éperons en marchant ? Vous ne connaissez pas M. Tonayrion ?

—Est-il jeune ? demanda le voyageur !

—C'est un homme d'une trentaine d'années, un bien bel homme, on ne peut pas dire autrement ; et si fier avec ça ! Je crois qu'il ne ferait pas bon lui marcher sur le pied ou de le regarder de travers.

—Demeure-t-il chez le colonel ?

—C'est tout comme, car il y vient à chaque instant depuis Paris en attendant qu'il s'y établisse tout-à-fait.

—Tout-à-fait ? répéta Servian avec un accent de surprise.

—Qu'y aurait-il d'étonnant ? répliqua Mme Ribois ; le colonel Herbelin devient vieux ; si ce monsieur Tonayrion épouse sa fille, comme tout le monde le dit, ne feraient-ils pas bien de vivre ensemble ?

Servian fronça le sourcil en se mordant les lèvres. Pendant ce dialogue la diligence s'était remise en marche ; il la suivit quelque temps des yeux comme s'il eût regretté d'en être descendu et baissa ensuite la tête d'un air pensif.

—J'espère que vous allez passer la nuit chez nous, reprit la maîtresse du cabaret avec l'accent insinuant qu'emploient pour amadouer leurs pratiques les entrepreneurs d'hospitalité.

Distrain par ses réflexions, le voyageur ne répondit pas.

—Il est près d'onze heures, poursuivit Mme Ribois d'une voix douce et tendre ; vous ne songez pas à aller aujourd'hui chez le colonel ? Sa maison est à plus d'une demi-lieue d'ici ; on ne voit ni ciel ni terre ; il faut passer par la forêt et à pareille heure on peut y faire de mauvaises rencontres. Je vais donc avec votre permission, préparer votre lit. Vous souperez sans doute avant de vous coucher ? Nous avons précisément du gibier magnifique.

—Merci, madame Ribois, répondit Servian enfin arraché à sa rêverie par les prévenances intéressées de son interlocutrice ; une autre fois je serai votre hôte ; en ce moment je ne puis m'arrêter.

—Mais la nuit est noire comme une taupe ; vous vous égarez pour sûr.

—Je connais le chemin. Gardez, je vous prie, mon bagage ; demain je l'enverrai chercher.

—Ne prenez pas cette peine, monsieur Servian, on vous le portera, répondit la cabaretière, qui, malgré son désappointement, crut devoir montrer de la complaisance à l'égard d'un homme dont elle connaissait la générosité.

S'éloignant aussitôt, le voyageur quitta la route et entra dans la forêt de Compiègne par un chemin fermé aux voitures, mais où les piétons pouvaient circuler à toute heure : il y marcha quelque temps d'un pas rapide sans que l'obscurité profonde dont il était entouré diminuât l'assurance de son allure. Au bout d'une dizaine de minutes, il tourna à gauche sans hésitation et s'engagea dans un nouveau sentier qui le conduisit bientôt hors de la futaie. Servian alors se trouva dans un petit chemin bordé d'un côté par la lisière de la forêt et de l'autre par un fossé couronné d'une haie qui servait de clôture au parc du colonel Herbelin. Il suivit le défilé sans ralentir sa marche, malgré les pierres dont le sol était jonché en sa qualité de chemin vicinal, et s'arrêta enfin au pied d'un gros arbre dont ses mains interrogèrent l'écorce à tâtons. Ayant trouvé la cavité qu'il cherchait, le voyageur nocturne descendit dans le fossé et en escalada d'un élan vigoureux la crête intérieure. La haie qui se présenta devant lui ne l'arrêta qu'un seul instant. Avec la souplesse d'une couleuvre il se glissa par une étroite ouverture qu'une connaissance parfaite de la localité pouvait seule lui faire distinguer au milieu des ténèbres, et se trouva presque aussitôt dans l'enceinte du parc.

Le lieu où Servian venait de pénétrer sans façon, jouissait dans le pays d'une célébrité lugubre due à un tragique événement qui s'y était passé vingt-quatre ans auparavant et dont ce quart de siècle écoulé n'avait pas encore effacé le souvenir. Pendant l'invasion de 1814, un soldat d'un détachement russe logé dans la maison du colonel s'étant rendu coupable d'un de ces délits pour lesquels le code militaire de son pays trouve le knout trop doux, avait été fusillé précisément à cette place, puis enterré dans un trou creusé d'avance, sans plus de cérémonie que n'en exigent les obsèques d'un chien ou d'un cheval. Un étroit renflement du sol, deux ou trois cicatrices imprimées par les balles dans l'écorce d'un platane au pied duquel s'était agenouillé le patient, formaient les seuls vestiges de cette sanglante exécution. Loin d'offrir un aspect funèbre, la fosse du Cosaque, recouverte d'un frais gazon et ombragée par un arbre séculaire, semblait inviter les promeneurs à venir s'asseoir sur son tertre verdoyant.

Un parisien, en plein jour surtout, eût abordé sans émotion cette tombe inoffensive, mais la superstition villageoise, ce tinnage brouillard que les lumières du siècle n'ont pas encore dissipé, en éloignait comme d'un lieu redoutable la plupart des habitants du voisinage. Si l'on en croyait le bruit populaire, plus d'une fois, à l'entrée de la nuit, quelque paysan attardé dans le chemin qui côtoyait le parc avait vu se dresser

subitement devant lui le Cosaque défunt armé d'une lance gigantesque. Les esprits forts soutenaient vainement que ce fantôme n'était autre chose qu'un des pins ou des peupliers plantés le long de la haie de M. Herbelin ; la majorité, toujours amie du merveilleux, acceptait comme articles de foi les apparitions du soldat fusillé ; quelques-uns même prétendaient l'avoir aperçu monté sur son cheval et galopant aussi vite qu'un sorcier qui se rend au sabbat, mais les experts en fait de miracle rejetaient cette version sous prétexte que la qualité de revenant est particulière à l'homme, et que les animaux n'y ont aucun droit.

Passer après le coucher du soleil dans le chemin au bord duquel se trouvait la fosse du Cosaque semblait donc un acte de témérité qu'à deux lieues à la ronde bien peu de personnes se fussent hasardées à commettre, à moins d'une nécessité absolue.

Jusqu' alors, malgré l'épaisseur des ténèbres, le voyageur s'était dirigé avec une assurance propre à faire supposer que ses yeux possédaient la merveilleuse perspicacité dont est douée pendant la nuit la prunelle des chats. En ce moment cette faculté éclairante parut l'abandonner. Quoiqu'il ne marchât plus qu'avec précaution, à cause des arbres dont le terrain était planté irrégulièrement, il dévia de la ligne qu'il s'était tracée et se vint heurter assez rudement contre le platane dont nous avons parlé.

—Voici la fosse du Cosaque, pensa-t-il en sentant l'écorce de l'arbre s'écailler dans sa main et la terre se bomber sous ses pieds ; j'ai mal pris mes mesures ; l'allée qui mène à la maison est plus droite.

Dans la crainte de se tromper encore, Servian resta un instant arrêté, en cherchant à s'orienter d'une manière certaine ; au moment où il se mettait en marche, un incident aussi étrange qu'inattendu vint le tirer d'incertitude et lui désigner le chemin qu'il devait prendre. Dans la direction où il espérait trouver l'allée qui conduisait presque en ligne droite au logis du cove-lonel, il aperçut tout à coup, à une distance que l'obscurité rendait inappréciable, un point lumineux dont les rayons tremblotans s'épandaient au milieu des ténèbres sans avoir la force de les dissiper. Cette espèce de fanal, dont le mobile restait encore invisible, s'avancait en sautillant, semblable aux feux follets qui dans les marécages égarent parfois les voyageurs. A mesure qu'il se rapprochait de Servian, celui-ci distinguait mieux quelque chose d'incompréhensible apparent ; ce que la lumière mystérieuse semblait traîner à sa suite ; il l'aperçut enfin complètement, et eut alors sous les yeux un objet capable de faire reculer d'épouvante un homme dont les nerfs n'eussent pas été aussi inébranlables que ceux de ce terrible saint Antide, qui donnait les étrivières au diable chaque fois que ce dernier se permettait de le tenter.

A la vue de l'être inconnu qui s'avancait vers Servian, le saint vénérable dont nous avons mêlé le nom à ce profane récit eût, selon toute apparence, préparé ses verges comme pour le malin esprit lui-même, car à moins d'être Satan il était impossible d'offrir un aspect plus effrayant que celui de cette nocturne apparition. Mortel, spectre ou peut-être démon, ce singulier personnage était habillé d'un bon vêtement de couleur de sang dont le capuchon relevé laissait apercevoir une figure d'une blancheur si extraordinaire que près d'elle

la pâleur qui couvre les joues des cadavres eût paru fléchie et animée. Ce fantôme en robe rouge tenait un miroir où il regardait attentivement sa physionomie sépulchrale à l'aide d'une lanterne sourde qu'il portait de la main droite et dont la clarté frappait la glace d'aplomb. Absorbé dans cette contemplation qui paraissait prouver que la coquetterie n'est point étrangère aux habitans de l'autre monde, il marchait d'un pas rapide sans jamais tourner les yeux à droite ni à gauche. A mesure qu'il approchait, ses mains agitées d'un tremblement convulsif de plus en plus marqué, semblaient près de laisser échapper le miroir et la lanterne dont elles étaient chargées, et sa face blafarde offrait une expression si lamentable qu'on eût dit qu'il éprouvait lui-même à la vue de son image la terreur qu'il était fait pour inspirer aux autres.

Moins effrayé que surpris à l'aspect d'une créature si étrange, Servian se tint caché derrière l'arbre contre lequel il s'était heurté, et il attendit avec une curiosité muette la fin de cette aventure. Le lugubre promeneur vint droit à la fosse du Cosaque. Arrivé au pied du platane, il posa sa lanterne sur le gazon et arracha une des plaques écailleuses que forme en se desséchant l'écorce de cette espèce d'arbres. Il reprit alors la lanterne et resta immobile, les yeux béans, l'air effaré et regardant avec un trouble visible la place où reposait le soldat fusillé. Après un instant de cette contemplation silencieuse il ouvrit lentement la bouche, et d'une voix étranglée qui paraissait sortir d'un gosier décharné par le séjour de la tombe, il chanta : *Requiem eternam dona eis, Domine.*

—*Et lux perpetua luceat eis,* répondit Servian avec un accent sépulchréal.

Le fantôme fit un bond en arrière, comme si le Cosaque, subitement ressuscité, eût répondu à sa prière par quelque effroyable coup de lance. Pendant une dizaine de secondes il trembla si fort que dans ses mains la lanterne et le miroir s'entrechoquaient convulsivement. Tout à coup il lâcha l'une et l'autre, et un instant après il tomba lui-même à la renverse aux yeux de Servian, fort surpris d'un semblable dénoûment.

II.

En voyant tomber comme une masse inanimée le fantôme à la robe rouge, Servian sortit de sa cachette et ramassa la lanterne, qui dans sa chute ne s'était pas éteinte. Sans paraître éprouver d'autre émotion que celle de la curiosité, il s'approcha du personnage mystérieux qui restait étendu sur le gazon. D'une main il toucha ses vêtemens et s'assura que le corps qu'ils recouvraient, quoique d'apparence très fantastique, était de chair et d'os en réalité ; de l'autre main il mit la lanterne sous le nez de l'inconnu, à qui l'éclat soudain de lumière ne fit pas ouvrir les yeux et dont la figure, aussi blanche que si on l'avait fardée avec de la cèruse, conserva l'immobilité funèbre qui caractérise le visage des morts.

—Pardieu ! le revenant est évanoui, se dit Servian ; il paraît qu'il ne s'attendait pas à ma réplique. Je voudrais bien pourtant, qu'il reprit connaissance ; je suis curieux de savoir s'il parle mieux qu'il ne chante.

Après avoir réfléchi un instant aux moyens de terminer une pâmoison qui semblait vouloir durer infiniment, Servian se rappela qu'à quelques pas de là coulait un petit ruisseau dont les

méandres capricieux n'étaient pas un des moindres agréments du parc de M. Herbelin. Il y courut aussitôt, en s'éclairant de la lanterne, et plongea dans ce frais courant un foulard qu'il avait dans sa poche. Revenant aussi vite qu'il était allé, il appliqua ce remède improvisé sur la figure de l'homme évanoui : à l'instant même, celui-ci frissonna, ouvrit les yeux à demi et fit un effort pour se soulever.

Encouragé par ce premier succès, Servian détacha le mouchoir qui, grâce à l'eau dont il était imbibé, s'était plaqué sur les traits de l'inconnu. Il vit avec une surprise voisine de la stupéfaction que la surnaturelle pâleur de celui-ci avait miraculeusement disparu, en laissant seulement ça et là quelques taches blanchâtres. Sans se laisser déconcerter par ce nouveau prestige, Servian frotta rudement avec le foulard mouillé le visage du fantôme qui bientôt ranimé par cette friction glaciale, fit un brusque soubresaut et se mit sur son séant ; dans ce mouvement, le capuchon rouge qui lui enveloppait la tête s'abattit sur ses épaules et découvrit une chevelure brune et touffue dont les boucles soyeuses eussent mérité d'orner le front d'une jolie femme.

—Mais c'est cet étourdi de Félix, s'écria Servian en approchant de nouveau sa lanterne des yeux de l'ex-revenant dont la face blême et effrayante était devenue soudainement le visage plein de santé d'un beau garçon de dix-huit ans.

—Et *lux...perpetua...luceat eis*, murmura le jeune homme d'une voix entrecoupée.

—Es-tu somnambule ou fou ? reprit Servian qui, en remarquant l'expression de terreur empreinte sur les traits de son neveu, perdit toute envie de rire et ne put se défendre d'une sorte d'inquiétude.

—*Luceat eis*, balbutia une seconde fois Félix Cambier en promenant autour de lui des yeux égarés, et contrefaisant l'accent sépulchral dont s'était servi son oncle, le mort a parlé... Quelles affreuses ténèbres... Les cosaques... Je suis donc un spectre... Otez ce miroir... que je ne voie plus cette figure effroyable !... Fusillez-moi plutôt comme le cosaque... Oh ! ma tête ! ma tête !... Mon Dieu ! est-ce que je vais devenir fou ?

A ces mots, Félix porta les mains à son front qu'il pressa fortement comme pour y étouffer la démence dont il croyait sentir les premières atteintes, puis il se laissa aller en arrière et parut près de retomber évanoui. Servian, dont ce langage incohérent et cette pantomime convulsive avaient redoublé l'anxiété, le soutint dans ses bras, et d'une voix douce comme celle d'une mère qui parle à son enfant :

—Reviens à toi, mon ami, lui dit-il ; tout ceci n'est qu'un cauchemar, et maintenant te voilà éveillé. Allons, parle-moi et m'explique ce que signifie cette mascarade... Mais regarde-moi donc !

Le jeune Cambier entr'ouvrit les yeux et les referma aussitôt d'un air d'effroi.

—Est-ce que tu ne vois pas ? continua Servian ; ne reconnais-tu point ton oncle ?

Cosaque...miroir...*Lux perpetua*, balbutia Félix en claquant des dents.

—Mais, Dieu me pardonne ! tu trembles, reprit l'homme de quarante ans, qui crut devoir essayer de la moquerie. Comment, un grand garçon ! un bachelier ès-lettres ! un guerrier qui va entrer à Saint-Cyr ! trembler comme une petite fille à

qui l'on parle de Croquemitaine ? Ce n'est pas notre sang qui coule dans tes veines. Rodrigue, n'as-tu point de cœur ? Es-tu donc un poltron ?

Ce dernier mot produisit un effet magique sur le futur officier, qui d'un bond se trouva debout. Après avoir regardé un instant autour de lui de l'air d'un homme qui s'éveille d'un songe, il arrêta les yeux sur son interlocuteur, qui se baissait pour ramasser le miroir et la lanterne.

—M. Tonayrion, dit-il d'une voix altérée par la colère et non plus par la terreur, la plaisanterie peut être excellente, mais pour moi je la trouve stupide. Je prouverai, quand vous voudrez, que je ne suis pas un poltron et vous n'êtes qu'un sot.

—Bravo, Félix, répondit Servian en relevant la tête ; je retrouve mon Cid. Il est heureux pour moi que je ne sois pas monsieur Tonayrion, car je vois que tu me ferais passer un mauvais quart-d'heure ?

—Comment, c'est vous, mon oncle ! s'écria le jeune homme stupéfait de cette rencontre. C'est donc vous, qui tout à l'heure m'avez fait ?...

—Une si belle peur ; c'est moi-même.

—Peur ! vous ne me croyez pas si enfant, dit Félix, devenu rouge jusqu'aux oreilles.

—Pourquoi t'en défendre ? les plus grands héros ne sont pas exempts de cette faiblesse, et il n'y a que les fanfarons qui prétendent n'avoir jamais eu peur. Mais, à présent que te voilà remis de ta panique, m'expliqueras-tu enfin ce que signifie la scène que tu viens de jouer ? Est-ce du somnambulisme ? est-ce un pari ? ou bien y a-t-il un bal masqué chez le colonel ?

Pendant ce dialogue, Cambier avait achevé de recouvrer ses esprits. Il baissa la tête avec confusion ; quand il la releva des gouttes de sueur humectaient son front et deux larmes tremblaient aux cils de ses paupières.

—Mon oncle, dit-il d'un ton pathétique, vous avez toujours été pour moi d'une bonté paternelle, et je suis sûr que vous ne voudriez pas me faire un chagrin mortel.

—Pas même un petit chagrin, répondit Servian avec affection.

—Eh bien ! alors, donnez-moi votre parole d'honneur de ne jamais dire, à qui que ce soit au monde, un seul mot de ce qui vient de se passer. Songez que si vous me refusez ce que je vous demande, je me sens capable de tout.

—De tout ! c'est un peu vague ; de quoi te sens-tu capable en particulier ?

—De me brûler la cervelle, dit Félix d'un air tragique.

—Peste ! rien que cela. Et pourquoi, s'il te plaît, veux-tu te brûler la cervelle ?

—Pourquoi ! reprit l'élève de Saint-Cyr, dont les yeux, semblables à un ciel d'orage, versaient à la fois des éclairs et des larmes ; vous me demandez pourquoi ! Parce que je suis indigne de vivre ; parce qu'à mon âge je n'ai pas plus de cœur qu'un gamin ; parce que j'ai mérité d'être traité par vous de poltron ; parce que je suis une poule mouillée, un lâche, un ENFANT ! s'écria enfin Félix, qui, pour dernier soufflet à s'appliquer, ne trouva rien de plus énorme que ce mot *enfant*, le terme le plus ignominieux de la langue française aux yeux d'un homme de dix-huit ans.

—Et donc ! est-ce qu'un soldat doit pleurer ? répondit Servian en retenant un sourire. Allons, essuie les yeux ; je te promets de ne rien dire qui puisse compromettre ta réputation.

—C'est que, voyez-vous bien, mon oncle, reprit le héros en herbe, un peu calmé par l'assurance qu'il venait de recevoir, si Mme Caussade savait que j'ai eu peur, elle se moquerait de moi du matin au soir, et j'aimerais autant recevoir une balle dans la cervelle.

Le sourire qui errait sur les lèvres de Servian disparut soudain.

—Tu tiens donc beaucoup à l'opinion de Mme Caussade ? dit-il à son neveu en le regardant fixement.

—A moins d'être sans âme, comment n'y pas tenir ? répondit le jeune homme avec une sorte d'exaltation ; elle est si belle, si spirituelle, si moqueuse ! si charmante quand elle vous sourit, si redoutable quand elle vous persille ; elle a de si grands yeux noirs, des dents si blanches, un air si vif et si noble à la fois, une taille si séduisante, tant de grâce dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait ! tant...

—Madame Caussade est une femme charmante, je sais cela depuis longtemps, interrompit Servian d'un ton sérieux ; ainsi donc, trêve d'enthousiasme. Il nous faut gagner la maison, car je ne crois pas que tu aies, non plus que moi, le dessein de prendre pour lit la fosse du Cosaque. En marchant, tu vas me raconter à quel propos je te rencontre au milieu de la nuit et en lieu pareil, dans ce burlesque équipage, qui a dû faire mourir de peur toutes les chouettes du parc.

—Vous savez que chez le colonel on veille assez tard, répondit Félix en se mettant à marcher à côté de son oncle ; — tantôt on joue au wisth, tantôt on fait de la musique. Ce soir on parlait de revenans. Le colonel racontait une aventure qui lui est arrivée dans un cimetière, en Allemagne. M. Tonayrion — un grand fat que je déteste à cause de ses airs insolens, le beau M. Tonayrion s'attribuait également un rôle dans deux ou trois scènes du même genre, plus incroyables les unes que les autres. Moi seul, qui n'ai pas l'imagination si prompte à inventer des fables, je n'avais rien à raconter, mais comme il ne me convenait pas de paraître ébloui des prouesses fantastiques de M. Tonayrion, j'ai pris la liberté de tourner en ridicule tout ce prétendu merveilleux, bon seulement pour effrayer les petits enfans. Là-dessus on m'a défié de soutenir par des actes l'incrédulité absolue que je manifestais. Mme Caussade me regardait avec son malicieux sourire dont j'ai si peur ; elle avait l'air de douter de ma fermeté ; je voyais qu'elle avait envie de la mettre à l'épreuve. Vous pensez bien, mon oncle, que, dans cet état de choses, eussé-je dû affronter une batterie chargée à mitraille, il m'était impossible de ne pas accepter le défi.

—Quel défi ? demanda Servian avec un peu d'impatience.

—Voici ce que c'est. Je devais, dans le costume que vous voyez...

—Cette effroyable robe rouge ? Où as-tu déterré un pareil épouvantail ?

—C'est une magnifique robe de chambre, façon moyen âge, que j'ai fait faire à Paris il n'y a pas un mois, répondit Félix un peu piqué de la manière irrévérencieuse dont on traitait son vêtement favori ; il a donc été convenu que revêtu de

cette robe qui lorsqu'on en relève le capuchon a une physionomie réellement formidable, le visage couvert de blanc, une lanterne d'une main et de l'autre un miroir où je devais me regarder constamment, je traverserais le parc, qui d'ici à la maison a au moins un demi quart de lieue de longueur, et viendrais chanter un verset du *Requiem* sur la fosse du Cosaque. Pour prouver que j'ai accompli l'épreuve jusqu'au bout, je dois rapporter un morceau de l'écorce du platane planté à cette place. Il n'y a pas dans tout le parc un seul autre arbre de cette espèce ; aussi la preuve a-t-elle été jugée décisive.

—Et c'est madame Caussade qui a réglé les arrangements de cette aimable plaisanterie ! demanda Servian d'un ton où perçait un vif mécontentement.

—Madame Caussade, le colonel, monsieur Tonayrion, tout le monde a donné son avis pour rendre mon personnage le plus effrayant possible. Voulant faire la chose de bonne grâce, non seulement j'ai consenti à tout, mais même j'y ai mis du mien ; c'est moi qui ai eu l'idée de me barbouiller de blanc le visage. Bref ma toilette achevée, je me suis mis en route. D'abord tout est bien allé. J'entendais derrière moi la grosse voix du colonel, le rire moqueur de madame Caussade, et moi-même, en voyant dans ce maudit miroir ma figure enfarinée comme celle de Debureau, j'avais peine à garder mon sérieux, plus d'une fois j'ai été sur le point d'éclater. A mesure que je marchais, les plaisanteries qu'on m'adressait depuis le salon m'arrivaient d'une manière moins distincte. Peu à peu je n'ai plus rien entendu, et je me suis trouvé seul, au milieu d'une nuit profonde et d'un silence solennel. Vainement je prêtai l'oreille dans l'attente de quelque bruit : pas un souffle d'air, pas un chant d'oiseau, pas une feuille sèche ; le parc entier était muet comme la tombe.

Malgré moi, la tristesse de ce repos absolu et l'épaisseur des ténèbres dont je me voyais enveloppé m'ont fait alors éprouver une inquiétude indéfinissable. Honteux de cette émotion naissante, j'ai voulu m'en moquer, et de nouveau je me suis mis à rire au nez de ma figure, que je n'avais pas cessé un seul instant de regarder de la manière la plus consciencieuse. Mais probablement m'a gaité n'était pas très franche, car cet infernal miroir m'a renvoyé, au lieu de sourire, une effrayante grimace. Alors, que vous dirai-je ? une sorte de vertige s'est emparé de mon imagination ; toutes les histoires de revenant que j'ai lues dans mon enfance se sont présentées à mon esprit. Je me suis rappelé les endroits les plus terribles des romans de Mme Radcliffe.

Les apparitions surnaturelles dont je venais d'entendre le récit ont perdu leur invraisemblance. Ma tête s'est montée de plus en plus. J'ai fini par oublier qu'il s'agissait d'un pari, d'une épreuve, d'une plaisanterie en un mot, et il m'a semblé que j'étais le jouet d'une de ces visions dont on m'avait attesté la possibilité. L'horrible visage, dont par un charme diabolique je ne pouvais plus détourner ma vue, me dévorait des yeux et prenait à chaque instant une expression plus terrible. Sans doute, l'émotion que je ne pouvais vaincre altérait ma physionomie qui, en se reflétant dans le miroir, devenait pour moi-même quelque chose d'inconnu, de surhumain, d'épouvantable. A moitié fou, j'ai pourtant continué mon chemin, poussé par je ne sais quelle puissance étrangère à ma volonté. Je ne pensais plus, je n'agissais plus, le spectre

du miroir que je voyais marcher à reculons devant moi me traînait à sa suite sans que j'eusse la force de me soustraire à son étreinte invisible.

Ce qui s'est passé dans ma tête pendant le reste du trajet est un rêve comme on en doit faire à Charenton, et qui me briserait le cerveau si j'essayais d'en retrouver les détails. Arrivé devant la fosse du Cosaque, j'ai accompli machinalement ce qui m'avait été prescrit. J'ai arraché le morceau d'écorce; j'ai entonné le *Requiem*; je m'en souviens à merveille. Puis tout à coup une voix effroyable a répondu à la mienne et m'a fait perdre le peu de bon sens qui me restait encore. Vous avouerez-je ma faiblesse, ma stupidité? Il m'a semblé que je venais de commettre un sacrilège et que le Cosaque sortait de sa fosse pour me punir. J'ai senti que la tête me tournait et j'ai eu froid au cœur; après cela je ne me rappelle plus rien. Servian avait écouté son neveu d'un air distrait.

—Elle est toujours la même, dit-il en se parlant tout bas, quand Félix eut achevé son récit; inflexible, volontaire, exigeante, ne reconnaissant d'autre loi que son bon plaisir et d'autres règles que ses caprices. Comme les sauvages dont parle Montesquieu, elle couperait l'arbre pour avoir le fruit. Quel dommage!

Les deux hommes gardèrent quelque temps le silence; tout à coup, au fond de l'allée où ils marchaient, ils aperçurent une lumière qui venait à eux.

—Est-ce encore un revenant? dit Servian en sortant de sa rêverie.

—C'est moi qu'on cherche, répondit Cambier avec inquiétude; on aura trouvé que je restais longtemps, et peut-être croit-on que je n'ai pu accomplir le pari. Mon oncle, vous vous rappelez ce que vous m'avez promis?

—Sois tranquille, répondit Servian en souriant; si l'on m'interroge, je rendrai bon compte de ta valeur.

—Moquez-vous de moi tant qu'il vous plaira, mais que ce soit entre nous, reprit Félix d'une voix pressante; devant elle surtout, pas une raillerie, pas un mot, je vous en conjure.

—Devant elle... L'écolier est sans façon, pensa l'homme de quarante ans à qui son neveu déplut considérablement sans s'en douter; elle l'a ensorcelé. Mais de quel droit lui ferai-je une leçon? A son âge plus qu'au mien il est permis d'être fou.

Pendant ce temps, la lumière qu'ils avaient aperçue s'était rapprochée, et bientôt ils purent entrevoir un groupe qui s'avavançait vers eux. En tête se trouvait un domestique armé d'une lanterne. Derrière lui le colonel Herbelin marchait d'un pas militaire en conservant régulièrement la distance, comme fait un officier de ronde à l'égard du porte-falot qui le précède. Sur la même ligne, madame Caussade, enveloppée d'un long châle qu'elle avait furtivement relevé au dessus de sa tête, s'avavançait appuyée sur le bras de M. Tonayrion qui, si l'on en croyait de fréquents éclats de rire, faisait des frais nombreux pour entretenir la gaieté de sa compagne.

—Halte-là! qui vive? cria le colonel d'une voix de Stentor lorsque les deux groupes furent assez près l'un de l'autre pour pouvoir se parler.

—Deux revenans au lieu d'un, répondit Servian en prenant une intonation non moins formidable.

—Et! je ne me trompe pas, c'est notre ami Servian, reprit M. Herbelin, lorsqu'à la lueur des deux lanternes réunies il eut pu considérer les traits du nouvel hôte qui lui arrivait, et par un mouvement empressé il lui prit la main, qu'il secoua cordialement.

Servian rendit au colonel cette étreinte amicale, puis il s'inclina en silence devant Mme Caussade, qui en le reconnaissant avait rougi légèrement et finit par échanger avec M. Tonayrion un salut également bref des deux parts.

—Qui diable se serait attendu au plaisir de vous voir ce soir? dit le colonel en pressant le bras de son ami; je vous croyais encore en Italie. Ah ça, j'espère que voilà vos voyages finis? Savez-vous qu'il y a plus d'un an que vous courez les grandes routes? Mais nous parlerons de ça plus tard. En ce moment nous avons un fantôme à confesser. Allons, Félix, avancez à l'ordre.

Le jeune Cambier obéit à cette injonction, et portant militairement le revers de la main à son front il présenta le morceau d'écorce qu'il avait arraché au platane.

—Bravo, la jeune France! s'écria le colonel en riant avec bonhomie; j'étais sûr qu'il s'en tirerait à son honneur.

—Est-ce bien véritablement du platane? demanda Mme Caussade avec une incrédulité railleuse.

—Madame... dit Félix d'un air offensé.

—Allons, soit; ne vous fâchez pas, reprit la jeune femme, je veux croire que vous avez scrupuleusement accompli la gageure; mais avouez du moins que vous avez eu bien peur.

—Peur! madame, répondit Cambier en se déconcertant malgré lui; vous ne croyez pas ce que vous dites-là.

—Je le crois d'autant plus qu'en ce moment vous rougissez, répartit Mme Caussade avec une inexorable moquerie.

—Je rougis, moi! dit l'élève de Saint-Cyr, dont le visage sembla vouloir lutter d'éclat avec sa splendide robe de chambre; je vous jure, madame que vous vous trompez... Pour ôter mon blanc, j'ai été obligé de me frotter longtemps la figure... Voilà pourquoi je parais plus rouge que de coutume... mais quand à avoir eu peur... je ne suis pas un enfant... demandez plutôt à mon oncle...

Servian répondit par un malicieux signe d'intelligence au regard suppliant que lui jetait son neveu. Prenant ensuite le sérieux solennel d'un témoin qui dépose devant la justice.

—Pour rendre hommage à la vérité, dit-il, je dois déclarer que Félix s'est bravement comporté dans son rôle de spectre. Je crois que peu d'hommes de son âge auraient gagné leurs éperons d'une manière aussi intrépide.

—Puisque M. Servian se porte garant du courage de son neveu, ce sera pour nous désormais un article de foi, répartit vivement Mme Caussade; M. Servian est trop expert en matière de bravoure pour que son opinion ne fasse pas autorité.

Ces paroles furent accentuées par une telle expression de persiflage qu'un homme, sans être trop susceptible, devait y voir une intention offensante. Au lieu de paraître blessé, Servian sourit.

—Vous me flattez, madame, répondit-il avec une sorte de modestie ironique, mais je ne puis accepter sérieusement vos éloges. Loin de me piquer d'une héroïque intrépidité, je dois avouer qu'en apercevant Félix j'ai été sur le point de battre prudemment en retraite.

—Vous l'avez pris sans doute pour un voleur ! dit Mme Caussade, qui articula ce dernier mot avec une affectation singulière, comme s'il avait fait allusion à quelque circonstance connue seulement de l'homme à qui elle s'adressait.

—Je ne crains pas les voleurs tous les jours, répondit Servian en accompagnant ces paroles d'un regard qui changea sans doute en mécontentement la disposition moqueuse de Mme Caussade, car, au lieu de continuer cette conversation, elle reprit le bras de M. Tonayrion et affecta de ne plus causer qu'avec lui.

Il était plus de minuit lorsqu'on fut de retour à la maison. Le colonel ne tarda pas à donner le signal de la retraite en allumant un bougeoir ; tandis que les autres en faisaient autant, Servian s'approcha de Mme Caussade qui fermait le piano.

—Madame, lui dit-il à demi-voix d'un ton sérieux où perçait une émotion involontaire, ayez assez bonne opinion de moi pour croire que je ne serais pas venu ici si j'avais cru vous y rencontrer. Puisque ma présence vous déplaît, dites un seul mot, demain, avant votre lever, je serai parti.

—Je suis chez mon père et non chez moi, répondit Mme Caussade avec une froideur un peu apprêtée ; ici je n'ai d'ordre à donner à personne : c'est à vous, monsieur, de juger du plus ou moins de convenance de votre visite.

Elle termina aussitôt ce dialogue par une légère inclination de tête ; et, prenant congé de son père ainsi que de ses hôtes, elle sortit du salon, où un instant après, il ne resta plus personne.

III.

Le lendemain, avant que la cloche eût sonné le déjeuner, M. Herbelin, à qui la pluie n'avait pas permis de faire dans le parc sa promenade quotidienne, se trouvait assis dans sa chambre à coucher, où il prenait le mauvais temps en patience à l'aide d'une longue pipe d'écume de mer. Deux ou trois petits coups rapidement frappés contre la porte interrompirent cette agréable occupation. Le colonel se leva de l'air d'un écolier surpris en faisant l'école buissonnière ; sans prendre le temps d'éteindre sa pipe, il la cacha dans un des tiroirs du bureau et alla ensuite ouvrir la porte ; sur le seuil, il aperçut sa fille dans le coquet appareil d'une fraîche toilette du matin.

—Je l'aurais parié, dit Mme Caussade, qui en entrant commença par ouvrir les fenêtres pour livrer passage au nuage odorant dont la chambre était pleine : vous ne voulez donc jamais vous corriger de cette vilaine habitude ? Vous méritez d'être mis aux arrêts forcés.

—Aux arrêts forcés pour avoir fumé un pauvre petit cigare ! répondit le colonel avec l'accent de soumission familier aux pères qui gâtent leurs enfants.

—Un cigare ! croyez-vous que je ne reconnaisse pas votre affreux tabac de caporal ?... N'est-ce pas ainsi que vous appelez ce poison ? Mais prenez-y garde, si jamais je parviens à mettre la main sur votre pipe...

Par un geste furtif, M. Herbelin ôta la clef du tiroir où il avait enfermé le corps du délit, et il la glissa dans sa poche.

—Allons, Estelle, ne gronde pas, dit-il ensuite d'une voix calme ; je te promets de ne plus me servir que des cigares de M. Tonayrion ; ceux-là, tu les tolères : ainsi, lève mes arrêts et viens m'embrasser.

—Je vous embrasserai quand vous ne fumerez plus, répondit Mme Caussade avec une mutinerie boudeuse qui, à l'égard de tout autre qu'un père, eût ressemblé à de la coquetterie.

—Comme il vous plaira, madame, reprit le bon colonel en affectant un air fâché ; mais je ne pense pas que vous soyez venu ici uniquement pour me faire un sermon. Puis-je savoir ce qui me procure l'honneur de recevoir votre visite ?

J'allais vous le dire, répondit Estelle, dont la charmante figure prit une expression de gravité, je viens vous faire mes adieux.

—Qu'est-ce que tu me chantes là ? interrompit M. Herbelin, qui regarda sa fille avec étonnement.

Mme Caussade prit une chaise et se vint asseoir près de son père. En voyant cette manœuvre, prélude ordinaire des conversations confidentielles, celui-ci devint sérieux à son tour, et il attendit en silence que la jeune femme s'expliquât.

—Mon père, dit alors Estelle, je vous demande seulement cinq minutes d'attention. Il y a dix-huit mois, quand je devins veuve, un homme que vous connaissez beaucoup, et qui avait été également l'ami de M. Caussade, me demanda en mariage...

—Sans que j'en aie rien su ? interrompit brusquement le colonel.

Sans que vous en ayez rien su. Il pensait sans doute que mon consentement serait plus difficile à obtenir que le vôtre et il crut à propos de s'adresser à moi. Quoique ce parti me convint sous beaucoup de rapports, je le refusai pour une raison unique, mais à mes yeux péremptoire. Tolérer les assiduités d'un homme dont je ne voulais pas accueillir les prétentions eût été d'une légèreté impardonnable ; on m'eût, avec raison, accusée de coquetterie. La personne dont il s'agit fut donc obligée de se soumettre à ma détermination franchement exprimée de ne plus la recevoir. Un voyage lui servit de prétexte pour s'éloigner de moi, et pendant plus d'un an nous ne nous sommes pas revus. Aujourd'hui, un hasard qu'il m'est difficile de ne pas croire un peu prémédité nous réunit de nouveau. Ce rapprochement me contrarie, me gêne, me déplaît en un mot, et je suis décidée à y mettre fin le plus tôt possible ; mais il n'est pas juste que ceci vous cause le plus eût désagrément, je ne veux pas vous priver du plaisir de recevoir chez vous un de vos amis. C'est donc moi qui m'éloignerai cette fois. Je vais partir aujourd'hui pour Paris et je reviendrai dès que la visite sera finie ; j'espère qu'il aura l'esprit de ne pas la faire longue.

—Mais c'est donc de Servian que tu veux parler ? dit M. Herbelin en regardant sa fille d'un air ébahi.

—De lui-même, répondit Estelle d'un ton froid.

Le colonel se leva impétueusement, fit plusieurs tours dans la chambre au pas accéléré, et s'arrêtant enfin en face de la jeune veuve.

—Servian t'a fait l'honneur de te demander en mariage, et tu l'as refusé ! lui dit-il d'une voix brusque ; si j'étais sûr de cela, je crois que je te déshériterais.

—Déshéritez-moi donc, car c'est l'exacte vérité, répondit madame Caussade avec un sourire qui semblait braver le courroux paternel.

—Mais quelle objection as-tu à lui faire ? Un homme riche, bien né, bien élevé, plein d'esprit, d'instruction et de mérite ? car il est tout cela.

—J'en conviens.

—Eh bien alors... Est-ce son âge ? Le trouves-tu trop vieux pour toi ?

—Il n'a pas quarante ans et j'en ai vingt-sept. La disproportion n'est pas choquante.

—Sa personne te déplaît-elle ?

—Non. Je le trouve bien au contraire. Il a des manières agréables et l'air distingué.

—Tu avoueras qu'il a de l'esprit ?

—De l'esprit, des connaissances, de l'amabilité, du jugement, une foule de bonnes qualités.

—Et tu ne veux pas de lui ! que diable as-tu donc à lui reprocher ?

—La moindre des choses ! une bagatelle ! une misère ! dit Estelle en laissant éclore sur ses lèvres un sourire d'ironie et de dédain.

—Mais quoi donc ? sabre de bois ! s'écria le colonel en proférant dans son impatience le plus gros juron dont sa fille lui permettait l'usage.

Madame Caussade rapprocha la chaise du fauteuil où son père venait de se rasseoir, et baissant la voix comme si elle eût craint qu'on ne pût l'entendre depuis le dehors :

—Je ne connais à votre ami Servian qu'un seul petit défaut dit-elle : c'est d'être...

—D'être ?

—Un lâche.

—Un lâche ! répéta M Herbelin avec autant d'emportement que si ce mot outrageant lui avait été adressé à lui-même. Estelle, je sais bien qu'en votre qualité d'enfant gâté vous avez le droit de dire toutes les sottises qui vous passent par la tête ; mais ceci casse les vitres ... Mortdieu ! Servian un lâche !

—Un poltron, si vous aimez mieux, reprit Mme Caussade, sans paraître émue le moins du monde du courroux de son père. Si vous voulez m'accorder encore deux minutes, je vous prouverai ce que j'avance. Quand une vitre est fêlée, on fait bien de la casser ; or, le courage de M. Servian est à mes yeux plus que fêlé.

—Parle, je t'écoute dit le colonel d'un ton grandeur.

—Vous savez qu'il y a deux ans, six mois environ avant la mort de M. Caussade, les médecins, en désespoir de guérison, l'envoyèrent aux eaux de Vichy. M. Servian, depuis quelque temps, se montrait fort assidu près de moi et d'ailleurs il connaissait intimement mon mari. Il fit donc le voyage avec nous, prétextant des affaires qui l'appelaient à Lyon mais en réalité pour ne pas me quitter. Entre Nevers et Moulins...

—Je sais ce que tu veux dire, interrompit M. Herbelin ; il vous arriva une aventure de roman ; la diligence fut attaquée par des voleurs, tu m'as conté cela.

—Oui, mais ce que je ne vous ai pas raconté, c'est le rôle que joua votre monsieur Servian dans cette belle équipée. Nous étions dans le coupé ; il pouvait être une heure après minuit. Tout à coup un grand bruit se fait entendre ; la voiture s'arrête, la portière s'ouvre, et plusieurs hommes en

blouse, la figure noircie ou couverte d'un masque, je ne sais lequel des deux, nous ordonnent brutalement de descendre. Je ne suis qu'une femme ; monsieur Caussade était vieux et malade, notre obéissance était donc assez naturelle ; mais M. Servian ! un homme dans toute la vigueur de l'âge ! un homme enfin ! Figurez-vous, mon père, qu'il est descendu le premier, sans essayer la moindre résistance et en recommandant seulement aux voleurs de ne pas me faire de mal. L'attention n'était-elle pas galante et placée à propos ?

—Ces voleurs étaient sans doute armés ? observa le colonel en essayant de justifier son ami.

—Jusqu'aux dents. Mais qu'importe ?

—Qu'importe ?... Diable ! comme tu y vas ! Et si Servian lui-même n'avait pas d'armes ?

—Il avait deux pistolets chargés dans les poches de la voiture ; deux pistolets longs comme le bras, et qu'il a laissé prendre paisiblement par ces messieurs au lieu de leur en casser la tête.

—Ecoute, ma bonne amie, dit le colonel avec l'embaras qu'éprouve un avocat consciencieux et plaidant une cause qu'il croyait bonne mais dont la discussion lui a révélé les côtés faibles ; il y aurait beaucoup à dire sur la conduite de Servian en cette occasion, et je suis sûre que si tu n'étais pas prévenu contre lui tu verrais la chose d'un tout autre œil. Voistu bien, il faut distinguer entre le courage et la témérité. Il n'est pas donné à tout le monde de faire le coup de feu avec une troupe de handits qui ont sur vous toutes sortes d'avantages. On doit tenir compte de la surprise, de l'émotion. Moi-même qui te parle et qui ai fait toutes les campagnes de l'empire assez gaillardement, eh bien, si je m'étais trouvé à la place de Servian, j'aurais peut-être agi tout comme lui.

—Vous, mon père, s'écria Mme Caussade en arrêtant sur le colonel ses beaux yeux étincelans, si vous aviez été là, vous auriez pris un de vos pistolets de la main droite, et l'autre de la main gauche ; je vous vois d'ici.

—Vous auriez brûlé la cervelle aux deux premiers coquins qui se seraient présentés à la portière ; les autres auraient battu en retraite, et fouette, postillon !

—C'est possible ; j'aurais peut-être été assez mauvaise tête pour faire cela, répondit le colonel, qui ne put retenir un sourire de satisfaction ; mais songe que Servian n'a pas comme moi, l'habitude des armes ; il n'a jamais servi ; les seuls coups de fusil qu'il ait eu l'occasion de tirer...

—Je vous en prie, ne cherchez pas à l'excuser, interrompit Estelle avec impatience. Mon opinion est irrévocable. Je ne vous le cache pas, avant cette ridicule aventure, je me sentais du goût pour lui. Ses manières, son esprit, sa conversation, tout me plaisait, et, devenu libre, peut-être l'aurais-je aimé. Mais quel sentiment résisterait à une épreuve de cette nature ? Le masque est tombé et le héros s'est évaporé. Jamais, je le sens, je ne pourrais aimer un homme dont le caractère ne m'inspirerait pas cette confiance et cette estime qui seules légitiment la suprématie d'un mari.

—Mais je ne sache pas que M. Caussade ait été un Achille ; et pourtant tu l'avais épousé.

—Est-ce qu'une petite fille de dix-huit ans refuse jamais de se marier, dit en riant la jeune veuve ; maintenant je suis une femme raisonnable, et si j'étais forcée de recommencer, je me

montrerais un peu plus exigeante. La première fois on m'a mariée, la seconde je me marierais... avec votre consentement, mon père, ajouta Estelle pour adoucir ce que sa dernière phrase pouvait avoir de trop indépendant.

—Tu sais, méchante enfant, que je ne te contrarierai pas, répondit le colonel en lui frappant légèrement la joue du revers de la main ; ton mariage avec Servian m'eût fait un grand plaisir, car c'est un bonneté homme et je crois qu'il t'aurait rendue heureuse ; mais puisqu'il ne te convient pas, n'en parlons plus. Quant à ton projet d'aller à Paris, tu penses bien que c'est un enfantillage auquel je ne puis consentir. Servian a de l'esprit, tu l'avoues toi-même ; il comprendra que sa présence ne doit pas t'être agréable, et avant deux ou trois jours, sois-en sûre, il prendra congé de nous. Tout ce que je te demande, d'ici là, c'est d'être polie envers lui. Brave ou non ; songe qu'il est mon ami et notre hôte.

—Passe pour deux jours, dit Estelle en se levant ; mais je vous prévient que s'il est assez indiscret pour rester plus longtemps, je lui cède la place. Maintenant que nous sommes d'accord, continua-t-elle avec un sourire plein de charme, promettez-moi de jeter par la fenêtre votre vilaine pipe ; M. Tonayrion vous donnera des cigares et moi je vous embrasserai.

Le colonel prit entre ses deux mains la jolie tête d'Estelle et lui baisa le front et les yeux en dépit d'une feinte résistance.

—Ça ne compte pas, dit-elle en s'élançant d'un bond vers la porte.

—J'ai encore quelque chose à te dire, reprit M. Herbelin.

La jeune femme revint près de son père.

—Puisque c'est aujourd'hui ton tour de confession, dit le colonel d'un air fin, autant vaut que ce soit une confession générale. Voyons, sois franche : aimes-tu monsieur Tonayrion ?

—Ah ! ah ! fit Estelle en riant malignement, vous avez donc remarqué que monsieur Tonayrion me fait la cour.

—Parbleu ! j'ai eu les oreilles gelées en Russie, mais non pas les yeux. A quoi veux-tu que j'attribue la fréquence de ses visites, si ce n'est au désir et peut-être à l'espoir qu'il a de te plaire ?

—Vous pouvez dire l'espoir, répondit Estelle d'un ton confidentiel.

—Tu lui permets donc d'espérer ?

—Les hommes ont-ils besoin de cette permission-là ? Ils sont si présomptueux.

—Lui surtout, je crois.

—Lui comme les autres ; il a du moins le mérite d'y mettre de la franchise ; et je sais qu'il serait homme à faire partager aux autres, de gré ou de force, la bonne opinion qu'il peut avoir de lui-même.

—Tu crois cela ?

—J'en suis sûre.

—Tout ceci veut-il dire que tu aimes M. Tonayrion ? demanda le colonel, qui regarda sa fille d'un air scrutateur.

—Pas tout-à-fait, mon père, répondit Mme Caussade en hochant la tête par un mouvement assez orgueilleux ; nous n'en sommes pas là. Mais si, dans la suite, je ne parle pas d'aujourd'hui ni même de demain, si plus tard pareille chose arrivait, ce choix vous déplairait-il ?

—Je suis fâché que tu aies tant tardé à me faire cette confidence, reprit le colonel d'un ton sérieux ; j'aurais pris des renseignements officiels sur lui avant de le laisser s'établir ici d'une manière si intime.

—Ne le connaissez-vous pas ?

—Sa personne, oui, et même, je crois, son caractère. Je n'ai rien à dire ni contre l'un ni contre l'autre. C'est un beau garçon fait pour plaire à une femme, et quoique diablement fût, il y a moyen de vivre avec lui. Mais sa position, je n'en connais pas le premier mot ; tout ce que j'en sais, c'est qu'il n'a pas d'état.

—Est-ce que dans le monde élégant on a un état ? M. Servian lui-même en a-t-il un ?

Non ; mais en revanche il a une jolie fortune, bien claire et bien liquide. Qui te dit que M. Tonayrion pourrait en offrir autant ?

Mme Caussade se leva et se vint asseoir sur les genoux du colonel avec la caïnerie que les femmes emploient lorsqu'il s'agit pour elles d'une victoire à remporter.

—Écoutez-moi, mon bon petit père, et surtout ne vous fâchez pas, lui dit-elle de sa voix la plus caressante ; dans une circonstance où il s'agit de mon sort, de grâce, n'invoquez pas de misérables considérations d'intérêt. Lorsque j'ai épousé M. Caussade, vous n'avez pensé qu'à ma fortune ; permettez-moi aujourd'hui de songer un peu à mon bonheur. J'ignore si M. Tonayrion est riche, mais supposons qu'il ne le soit pas. Avec le bien de ma mère et ce que m'a laissé mon mari ne suis-je pas...

—Et ma fortune, pourquoi la comptes-tu ? interrompit M. Herbelin : me prends-tu pour un parâtre ?

—Vous voyez donc bien, reprit Estelle en serrant tendrement la main de son père ; vous voyez donc bien que ma position est assez belle pour qu'en me remarquant je puisse ne pas consulter exclusivement le plus ou moins de fortune de l'homme que j'épouserai. S'il est riche, tant mieux, s'il ne l'est pas, je le suis assez pour lui et pour moi... Je crois avoir trouvé dans monsieur Tonayrion des qualités, selon moi, préférables à tous les trésors du monde. Il a peut-être moins d'instruction, moins d'esprit même que n'en a monsieur Servian ; mais en revanche il possède un mérite sans lequel à mes yeux tous les autres ne sont rien. Il est brave.

—Qu'en sais-tu ? demanda le colonel ; est-ce parce qu'il porte des éperons et des moustaches ?

—Mon père ? dit Estelle d'un air piqué.

—Que veux-tu ! c'est encore là un de mes préjugés du temps de l'empire ; je ne peux pas m'habituer à voir un bourgeois, un pékin, disons le mot, affublé de moustaches comme un grognard de la vieille garde.

—Puisque vous convenez que c'est un préjugé, je ne vous gronderai pas. Le seul tort de M. Tonayrion, et ce n'est pas un grand à mes yeux, ajouta Estelle en souriant, c'est d'être né trop tard. Vingt ans plus tôt il eût été militaire, car c'est là sa vocation, il me l'a dit cent fois. Il aurait servi comme vous, sous vos ordres peut-être ; il aurait fait toutes les campagnes, il se serait distingué, il aurait eu la croix, à vingt-cinq ans il serait devenu colonel...

—Ta, ta, ta, n'allons pas si vite ; je n'ai été nommé col.

nel qu'a quarante-deux ans, et sans manquer de respect à M. Tonayrion...

— Sans doute vous avez raison, mon père ; ce que je voulais dire, c'est que l'occasion seule lui a manqué pour acquérir une réputation qui lui méritât l'honneur de devenir le gendre d'un homme tel que vous. Se faire soldat en temps de paix, c'eût été dérisoire. Il ronge donc, impatientement je vous assure, le frein qu'impose aux cœurs intrépides le caractère pacifique de notre époque. Mais voyez avec quelle ardeur il saisit toutes les occasions de satisfaire la passion militaire qui est innée en lui. Dernièrement encore, n'a-t-il pas fait en amateur la campagne de Constantine ?

— Allons, allons, ne t'échauffe pas, dit M. Herbelin avec bonhomie ; je n'ai nulle intention de rabaisser la gloire de ton héros ; je vois que tu n'en es pas coiffée à demi. Ah ça ! tu tiens donc bien à ce qu'un homme soit brave ?

— Comment en serait-il autrement avec le modèle que j'ai sous les yeux ? répondit Estelle en flattant son père du regard en même temps que de la parole ; que voulez-vous ? ce n'est pas en vain que je suis votre fille. Si j'avais été un homme, j'aurais été soldat. C'est là le premier des états, le seul que l'on puisse embrasser avec orgueil et passion. Comprend-on que des êtres portant barbe au menton se fassent avocats, notaires ou agents de change et qu'il se trouve des

hommes qui consentent à épouser de pareils Cassandres ?

En prononçant ces derniers mots avec le plus ironique dédain, Estelle était si rayonnante de grâce et de beauté, que le colonel sentit remuer délicieusement au fond de son cœur toutes les fibres de la vanité paternelle.

— Un maréchal de France seul serait digne de toi, et encore faudrait-il qu'il fut jeune, lui dit-il dans une sorte d'extase ; Tonayrion sera un drôle trop heureux. Si tu es décidée à l'épouser, je ne t'en empêcherai pas ; mais, je t'en prie, ne précipite rien et réfléchis mûrement avant de dire oui. De mon côté, je vais écrire à Paris ; tu comprends qu'avant de te donner mon consentement il faut que je sache à quoi m'en tenir à son sujet.

— Écrivez, répondit Mme Caussade avec assurance ; Raoul, j'en suis sûr, ne craint aucune espèce d'enquête, il est de ces hommes qui se présentent également bien à leurs amis et à leurs ennemis.

La cloche qui annonçait le déjeuner mit fin à cette conversation et le colonel Herbelin prenant le bras de sa fille descendit avec elle à la salle à manger, où leurs trois hôtes se trouvaient déjà réunis.

CHARLES DE BERNARD.

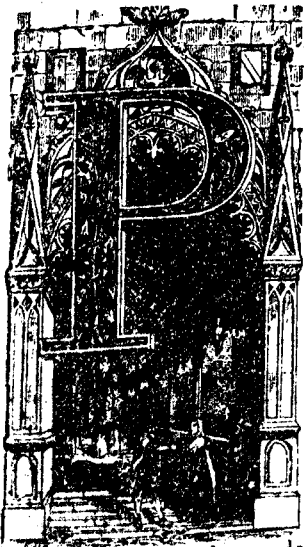
(A CONTINUER.)

LITTÉRATURE CANADIENNE.

UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVÉES.

CHAPITRE XII.

Le Tuteur.



PARMI la nombreuse clientèle du docteur Rivard, se trouvait la famille du Juge de la Cour des Preuves de la Nouvelle Orléans. Depuis un grand nombre d'années le Juge n'avait pas eu d'autre médecin, et il s'en était toujours trouvé satisfait, car outre la grande capacité du docteur, il était d'une ponctualité remarquable auprès de ses patients, n'hésitant jamais un seul instant à recourir auprès d'eux aussitôt qu'on le faisait demander, fut-ce de jour, fut-ce de nuit, fit-il beau, fit-il mauvais. Outre ces qualités, il ne présentait ses comptes que rarement,

et attendait volontiers qu'on vint les lui payer, surtout lorsqu'il était certain de la solvabilité de ses débiteurs. Or ce fut à l'occasion de l'un de ces comptes, que le docteur Rivard reçut le billet suivant, que la négresse Marie lui remit à son retour de l'Hospice.

Mon cher docteur,

Il y a longtemps que nous ne vous avons vu ; vous négligez vos patients quand ils ne sont plus que vos débiteurs et amis. Veuillez me faire le plaisir de venir prendre le thé ce soir, sans cérémonie ; nous causerons, et surtout n'oubliez pas votre compte que je désirerais solder. Votre, etc.—T. R. N. Orléans 29 oct, 1836.

Bien ! se dit le docteur Rivard, quand il eut lu ce billet. Une invitation, de la part de M. le juge de la Cour des Preuves, pour souper et causer et régler de comptes ! Nous serons donc seuls, car on ne règle pas des comptes en compagnie. Ça me va à merveille. Je n'accepte jamais d'invitation ; mais celle-là ! c'est bien différent ; j'irai ; oh ! oui, j'irai.

Ah ! exclama le docteur, en s'asseyant dans son fauteuil, et essuyant la sueur de son visage, les choses vont pour le mieux. Les régîtres corrigés ; Jérôme qui sait par cœur son âge et son nom et celui de sa mère et le lieu de sa naissance ; Asselin parti ! Que l'on dise, qu'il n'y a pas une providence qui veille

à tout, maintenant ! Mais le plus difficile n'est pas encore fait. Pierre de St. Luc m'embarrasse ; quoique Pluchon soit à ses trousses, je ne suis pas sans inquiétude à son égard. Pluchon est une fine mouche, mais il manque de caractère, ça n'a pas plus de cœur qu'une poule ! Je sais bien qu'une fois Pierre de St. Luc en sûreté à l'habitation des champs, il n'y aura plus rien à craindre de ce côté ; mais le tout, c'est de l'y conduire ! Je voudrais bien savoir s'il sera encore longtemps en mer ? Il y a déjà deux jours que le Sauveur est arrivé, le Zéphyr ne doit pas tarder. Allons ! pourquoi me tasser la tête de cela ? Jusqu'ici tout ne semble-t-il pas me sourire. Comptons sur notre étoile qui n'est point encore éclipcée.

Après avoir fait cette consolante réflexion le docteur prit son livre de compte, et prépara le mémoire de frais et visites que lui devait le juge de la Cour des Preuves, qu'il plia et mit dans son porte-feuille. Après cela il écrivit un mot à l'adresse de M. Pluchon, qu'il envoya à la poste.

Quant sept heures sonnèrent, le docteur Rivard se rendit chez le Juge de la Cour des Preuves où il était attendu pour prendre le thé. Le Juge et le Docteur se connaissaient depuis longtemps, quoiqu'il n'y eût pas d'intimité entre ces deux hommes si différens et dans leurs caractères. L'un était aussi franc et ouvert que l'autre était sournois et hypocrite ; le Juge, homme du monde, quoique fréquentant peu les églises, avait autant de vraie religion que le docteur en avait peu, quoiqu'il fréquentât tous les jours le temple du Seigneur et se confessât régulièrement tous les mois. La religion de l'un consistait à remplir scrupuleusement ses devoirs d'homme et de citoyen, c'était la religion du cœur ; chez l'autre toute sa religion consistait dans l'apparence, courir les églises, jeter quelque aumône aux pauvres. Le premier n'eut voulu pour rien au monde faire tort à son prochain, le second ne se faisait aucun scrupule de flétrir l'innocent pour le dépouiller ensuite, et tous les moyens lui étaient bons pourvu qu'il put parvenir à son but sans se compromettre. Tous deux intelligents et d'un esprit supérieur, tous deux jugeant les autres d'après leur propre cœur, devaient en venir à des conclusions bien différentes l'un de l'autre. Tels étaient les deux hommes qui allaient prendre le thé ensemble et causer. Le Juge ne considérait la visite du docteur que comme un passe-temps agréable, celui-ci en espérait un résultat important.

—Et comment vous portez-vous, mon cher docteur, dit le Juge en allant au devant de ce dernier ; il y a un siècle que l'on ne vous a vu ; vous devenez rare, rare comme le beau temps.

—Je me porte très-bien, je vous remercie, et vous-même, comment est votre santé ? Madame est bien, j'espère ?

—Mais oui, elle est partie pour la campagne depuis hier, et je ne pense pas qu'elle revienne de quelques semaines ; elle est allée chez une de ses tantes à la paroisse St. Martin. Quant à moi, je suis à merveille ; il me semble que je rajeunis, — mais vous, docteur, vous ne rajeunissez pas.

J'ai pourtant bonne santé, bon sommeil, bon appetit.

—Vous travaillez trop, docteur ; vous menez une vie un peu trop austère.

—Que voulez-vous, je deviens vieux, le monde a bien peu

d'attrait pour moi et il n'est jamais trop tôt pour se préparer au grand voyage.

—C'est vrai ; si vous me le permettez nous allons, en attendant, passer dans la salle à manger où le souper est servi. Il n'y a pas grand chose, je mène vie de garçon de ce temps là. Entrez, docteur, ou plutôt suivez-moi.

Le Juge et le docteur s'assirent devant un excellent souper. Le premier mangea comme un homme et le docteur se contenta d'un peu de salade et de deux à trois verres d'eau.

—Comment, docteur, vous ne mangez pas d'autres choses. —Merci, c'est mon régime ; depuis près de cinq ans, je ne prends pas d'autre chose pour mon souper. Quelque fois vers dix heures, je prends une croute quand je me sens l'estomac faible et que je suis obligé de faire quelque visite de nuit. Autrement, rien de plus.

—Vous prendrez bien un petit verre de vin. C'est du Chambertin, ça ne vous fera pas de mal.

—Merci, je n'en use jamais.

Allons, docteur, faut avouer que si vous pêchez, ce n'est pas par gourmandise au moins.

—Hélas, mon cher monsieur, j'en ai bien assez d'autres sur la conscience, sans que j'y ajoute encore le péché de gourmandise ; quoique, soyez sûr, ce n'est pas par dévotion que je me prive de manger de mets aussi succulents, que ceux que vous avez sur votre table.

—Eh bien ! si vous ne mangez pas d'avantage, passons dans mon étude ; nous serons seuls et nous causerons sans façon.

Le Juge et le docteur s'assirent chacun dans un large fauteuil autour d'un feu brillant qui pétillait dans la grille de l'étude. Une lampe en bronze surmontée d'un globe en cristal découpé jetait une vive lumière dans l'appartement.

—Vous avez apporté votre compte, docteur, j'espère ?

—Oh ! ce n'est pas la peine, monsieur le juge, répondit le docteur Rivard, en se plaçant de manière que la lumière de la lampe ne frappa pas dans son visage ; ce n'est véritablement pas la peine.

—N'importe, il y a assez long-temps que nous n'avons pas réglé, et j'aime à solder mes comptes de médecine, au moins, une fois tous les vingt quatre mois ; ce n'est pas trop souvent, je pense, et il ne faudra pas m'en vouloir, docteur, si je veux vous payer.

—Je vous ai apporté ce que vous me demandiez, mais si je vous le donne, ce n'est qu'à une condition.

—Et laquelle ?

—Je ne vous le donnerai pas sans cela ;

—Mais encore.

—Je désire que vous en gardiez le montant par devers vous pour le distribuer aux pauvres sans me mentionner.

—Mais docteur ?

—Nous sommes d'anciennes connaissances, et vous voudrez bien faire cela pour moi. Je réservais spécialement ce compte pour quelque œuvre de charité.

—Mais docteur, je ne puis en conscience m'attribuer le mérite aux yeux du monde de semblables aumônes, et d'ailleurs vous êtes vous-même dans une position bien plus favorable pour les distribuer ; vous êtes journellement en contact avec ceux que la misère et l'indigence peut-être plus que la maladie, réduisent à avoir recours au médecin.

—Hélas ! oui, ce que vous dites là n'est que trop vrai, aussi, M. le juge, je prends quelques fois sur mon superflu pour leur procurer quelque soulagement.

Le docteur qui, en disant ces mots, s'était un peu retourné vers la lumière, avait donné à sa physionomie une expression de charité si benoîte, si modeste, que le juge ne put s'empêcher de s'écrier :

Ah ! mon cher docteur, vous êtes un saint homme, j'avais toujours pensé que vous vous mettiez à la gêne pour mieux secourir l'indigence ; je ne m'étonne plus que vous soyez toujours pauvre, avec une aussi nombreuse clientèle !

—Vous êtes trop bon, M. le juge, et d'ailleurs vous êtes dans une bien grande erreur. Je donne bien quelque chose, mais si peu, si peu que j'ai vraiment honte de ne pouvoir en faire d'avantage ; hélas ! moi, qui aurais tant besoin de faire du bien en ce monde pour réparer, non pas réparer, mais atténuer un peu les fautes dont je me sens coupable, et les reproches que me fait ma conscience.

—Docteur, je puis vous juger maintenant, je vous comprends, vous craigniez que l'on attribue à un esprit d'ostentation les riches aumônes que vous faites, et vous désireriez que quelqu'autre les fit pour vous. Je suis bien sûr que plus d'une infortune a été tirée de la misère par vous, sans que l'on ait découvert d'où venait le bienfait. N'ai-je pas deviné juste, docteur.

—Permettez-moi de ne pas répondre à cette question, que je ne mérite pas.

—J'apprécie votre modestie et votre pieuse générosité, mais en vérité, docteur, je ne puis me charger de faire une chose qui, tout en vous dépouillant du mérite aux yeux du monde, aurait l'effet de me faire attribuer l'honneur d'une action dont je ne serais pas l'auteur.

—Vous pourrez, M. le juge, dire que cette somme vous a été remise par une personne inconnue.

—Non, vraiment, docteur, je me ferais un scrupule d'accepter, vû surtout que c'est une somme que je vous dois.— Voyons le montant de votre mémoire.

Le docteur Rivard se rendit enfin aux raisons du juge, bien content de pouvoir toucher le montant de son compte tout en laissant son client sous l'impression qu'il ne l'acceptait que de réduire le mémoire d'au moins la moitié.

—En vérité, docteur, vous n'êtes pas raisonnable ; vingt-quatre mois de soins et de visites pour moi et ma famille et vous ne chargez que deux cents trente-six piastres !

—C'est bien suffisant, et en conscience je me reprocherais presque de l'avoir fait monter si haut, si ce n'est que j'avais eu l'intention de vous en laisser le montant en main pour le distribuer en œuvres de charité. Vous êtes bien le premier auquel j'entends dire qu'un mémoire de médecin est trop faible.

—Eh ! bien, n'en parlons plus ; voici un ordre sur la banque de l'Union pour le montant.

—Merci.

Le docteur plia l'ordre et le mit dans son porte-feuille, sans le regarder ; quitta son compte et le remit au juge.

—Parlons des choses du monde, maintenant, politique, nou-

velles Européennes, nouvelles locales, etc. A propos, docteur, vous étiez, je crois, le médecin d'Alphonse Meunier, ce riche négociant qui est mort la semaine dernière.

—Hélas ! oui. C'était un brave homme celui-là ; et mon meilleur, je pourrais dire mon seul ami. Je ne puis y penser, sans me sentir venir les larmes aux yeux.

Et en effet, par un de ces jeux de muscles toujours au service de certaines personnes, quelques pleurs vinrent mouiller les paupières du docteur, qu'il eut la précaution de laisser voir au juge, avant de les essuyer.

—Vous le connaissiez depuis long-temps ?

—Depuis mil huit cent douze, et je puis me glorifier de l'intimité qui a toujours existée entre nous.

—Il vous a fait un beau leg dans son testament ; je vois qu'il voulait vous laisser un souvenir.

—Trop beau, M. le juge, trop beau ! ça bien été malgré moi qu'il m'a mentionné du tout dans son testament ; savez-vous qu'il voulait me faire un bien plus grand leg et que, si je ne m'y fusse pas opposé péremptoirement, il m'aurait nommé son exécuteur testamentaire. Mais vous sentez bien, M. le juge, qu'avec mes habitudes, mes devoirs et mon incapacité dans les affaires je ne pouvais accepter. Et d'ailleurs n'avait-il pas le jeune Pierre de St. Luc, un orphelin qu'il a élevé, et qui, je vous l'assure, est un charmant jeune homme et bien digne de toute la tendresse du père Meunier.

—En effet, j'ai été un peu surpris, quand j'eus appris votre intimité avec M. Meunier, de voir que vous n'aviez pas été nommé son exécuteur testamentaire ; mais je vois la raison maintenant. J'aurais voulu vous voir l'administrateur d'une telle succession ; vous en étiez digne et je vous considère, quoique vous en disiez, bien plus capable de l'administrer que le jeune de St. Luc, qui, après tout, n'est qu'un jeune homme et de plus un marin, et qui, malgré les belles qualités que vous lui donniez, n'en dissipera pas moins une bonne partie dans de folles extravagances.

—Oh non ! sous ce rapport là, soyez tranquille, le jeune de St. Luc est sobre, sage, pieux et très versé dans les affaires. Il est bien plus capable que moi. J'ai toute confiance dans St. Luc, et je ne sais si c'est parce que mon ami M. Meunier l'aimait et l'appelait son fils, que je me sens une bien grande affection pour ce jeune homme. Il sera toujours pour moi le représentant de son bienfaiteur et du mien. Pauvre cher M. Meunier, mon seul et mon dernier ami sur cette terre.

Le Docteur versa plusieurs larmes.

—Allons, mon cher docteur, ne vous affligez pas. Nous ferons mieux de changer de sujet ; celui-ci réveille de trop pénibles sensations.

—Oh non ! au contraire, M. le Juge, je me sens un peu agité, mais ça me fait du bien de pleurer quelque fois. Je voudrais pouvoir faire quelque chose avant de mourir et continuer en son nom les bonnes œuvres qu'il faisait durant sa vie. Voici, M. le Juge, ce que j'ai pensé faire du legs qu'il m'a fait et que j'accepte afin de l'associer à une action charitable ; je me suis décidé à accepter la tutelle d'un pauvre orphelin, qui se trouve actuellement à l'Hospice des Aliénés. C'est un jeune enfant de treize à quatorze ans, dont le cer-

veau malade l'avait fait mettre parmi les aliénés ; quoiqu'il n'ait pas une intelligence bien développée, j'ai pu remarquer beaucoup de bon sens et beaucoup de raison dans l'enfant ; il n'est point du tout aliéné, mais il est d'une telle timidité, a été tellement négligé, tellement maltraité, tellement bafoué, battu, qu'il a peur de la moindre chose, du moindre bruit. Je le soigne depuis longtemps, et j'ai contracté un véritable attachement pour l'enfant. Comme il est nécessaire que toute personne, qui veut se charger de quelqu'un des malades de l'Hospice, ait à assurer une certaine somme d'argent par forme de rente viagère sur le malade avant de pouvoir le faire sortir de l'institution, je me suis décidé à appliquer les trois mille piastres que me lègue M. Meunier sur quelque bien-fonds qui deviendra la propriété du pauvre orphelin.

—Vous faites là une belle et noble action, docteur, permettez-moi de vous dire, sans flatterie, que vous êtes le meilleur et le plus saint homme que je connaisse ! Et comment s'appelle votre futur pupille ?

—On ne lui connaît pas d'autre nom que Jérôme.

—Quels sont ses parents, vivent-ils encore ?

—On n'a jamais connu ses parents, ni leurs noms, ni leur origine, ni leur résidence ; on ignore s'ils vivent. Mais comme j'ignore les formalités à suivre pour me faire nommer tuteur, je voudrais bien que vous me fissiez le plaisir de me dire ce que je dois faire.

—Bien volontiers. Quand voulez-vous être nommé tuteur ?

—Au plus tôt, demain s'il se peut, car voyez vous, ce pauvre enfant est tellement exposé à l'Hospice, que plus tôt il pourra être sous la protection de quelqu'un qui en aura soin, le mieux pour lui. Il est d'une nature si sensible.

—C'est bien. Voici ce que vous aurez à faire : 1^o. vous ferez préparer par un notaire l'acte constituant la somme que vous destinez à l'orphelin, et l'appliquant par hypothèque sur quelque-une de vos propriétés ; 2^o. vous viendrez pardevant moi au greffe de la Cour des Preuves, demain à midi, accompagné de sept personnes afin d'avoir, ce qu'on appelle, une assemblée de famille pour avoir leur avis sur la nomination du tuteur. Tâchez de prendre des amis de l'orphelin, s'il en a, autrement les sept premières personnes venues feront l'affaire. Je prendrai leur avis, vous signerez et je vous délivrerai les lettres de tutelle. Voilà tout :

—A midi, demain.

Oui, je conçois votre hâte de retirer cet enfant de l'Hospice où le contact de toutes sortes de personnes ne doit pas manquer d'affecter son cerveau et sa constitution, s'il est aussi délicat, aussi craintif et aussi impressionnable que vous le dites.

—Pauvre enfant ! ses douces dispositions me l'ont fait remarquer depuis longtemps, et je me suis toujours senti une espèce d'entraînement vers lui. J'espère que j'en ferai quelque chose de bon ; un pieux et honnête citoyen.

La conversation se prolongea encore quelque temps ; et quand l'horloge sonna dix heures, le docteur Rivard prit congé du Juge de la Cour des Preuves et se rendit chez lui.

Le lendemain matin le docteur alla trouver un notaire et constitua une hypothèque de trois mille dollars avec intérêt

de dix pour cent par an payable à Jérôme, son futur pupille.

A midi le docteur, muni de copie de l'acte d'hypothèque, et accompagné de sept officieuses personnes, se rendit au greffe de la Cour des Preuves, où le Juge, après avoir pris l'avis de l'assemblée de famille, lui délivra les lettres de Tutelle, le nommant : « Tuteur de l'orphelin Jérôme, actuellement et erronément délégué comme lunatique à l'Hospice des Aliénés de la Nouvelle Orléans. »

Quand le Dr. Rivard fut parti, le juge, s'adressant au greffier, Monsieur Jacques, lui demanda s'il connaissait celui qui venait d'être nommé Tuteur de l'orphelin Jérôme ?

—Non, monsieur le juge, répondit monsieur Jacques.

—Eh bien ! connaissez-le, c'est le docteur Rivard, le plus saint et le plus honnête homme de la Nouvelle Orléans ?

—Ah !

CHAPITRE XIII.

Le rapport du Coronaire.

C'était le 30 octobre 1836, à midi, que le Dr. Rivard avait été nommé tuteur de l'orphelin Jérôme ; le jour même que Pierre de St. Luc tombait victime du guet-à-pens, qui lui avait été tendu à l'habitation des champs. Ce jour là, le docteur ne prit son dîner qu'à quatre heures de l'après-midi, ayant en face de lui à sa table le petit Jérôme, qui, les yeux ébahis et ne comprenant rien à tous ces changements, n'osait manger.

Le docteur avait eu soin de ne pas s'informer à l'Hospice du paquet étiqueté, appartenant à Jérôme quand il l'alla chercher.

Pendant que le docteur était encore à table, buvant du bon vin et se régalant de viandes savoureuses, en dépit du régime d'abstinence dont il avait édifé le crédule juge de la Cour des Preuves, quelqu'un sonna à la porte d'entrée. La négresse courut ouvrir et peu après introduisit monsieur Pluchon dans la salle à dîner.

—Bonne nouvelle, docteur ! dit Pluchon en entrant.

—Prudence ! Voici mon pupille, M. Pluchon, répondit le Docteur en appuyant l'index de sa main droite sur le bout de son nez ; pauvre orphelin dont j'ai accepté la tutelle ce-jour-d'hui.

—Ah ! c'est un charmant enfant.

—Oh ! oui, et bien bon, quoiqu'il ait été fort maltraité à l'Hospice des Aliénés, où l'on voulait le faire passer pour fou, quoiqu'il soit loin de l'être, je vous en assure. Je l'ai doté de trois mille dollars aujourd'hui même.—Vous dites que vous avez des nouvelles, tant mieux ! buvons un verre et nous passerons dans mon cabinet.

—Eh bien ! qu'est-ce que c'est monsieur Pluchon, continua le docteur, quand ils furent entrés dans le cabinet ? Je vous attendais à dix heures ce matin ; n'avez-vous pas reçu ma note hier soir ?

—Je n'ai pas été chez moi depuis hier matin ; j'ai été jusqu'à la balise, et j'arrive à l'instant de l'habitation des champs.

—De l'habitation des champs !

—Oui, et le Zéphyr est arrivé en ce moment au port ; le capitaine est bien et dûment prisonnier à l'habitation des champs, sous la garde des Cocos-Letard. Fameux garçons, que ces Cocos ! et la mère Coco donc ? Vraie actrice, dans le drame, celle-là par exemple. Si vous l'eussiez vue toute échouée, toute ébrailée, quand elle est venue demander du secours pour son pauvre Jacob ? Tenez, moi, qui connaissais la farce, sans toutefois savoir le rôle qu'y devait jouer Jacob, je crus un instant que son pauvre fils s'était véritablement blessé. Elle était sublime, la vieille, dans sa maternelle désolation ! Le Capitaine, comme de raison, donna dans le panneau et suivit la Coco, qui le conduisit à son habitation des champs, d'où il n'est plus sorti.

—Ont-ils eu bien de la difficulté à l'empoigner ?

—Pas le moins du monde ! Un véritable agneau que ce Saint Luc, que vous m'aviez représenté comme un lion ! Il est vrai qu'il tomba d'une hauteur de douze pieds, ce qui l'étourdit un peu ; et puis une couple de coups de pieds sur la tête, que lui appliqua François Coco, avec ses grosses bottes à clous, termina l'affaire. Il est lié et garrotté et sanglé sur une espèce de lit de planches. Le capitaine a cru que c'était une méprise d'abord ; ensuite il a cru que c'était son argent que l'on voulait ; mais il a bientôt été satisfait qu'il avait la berne dans ses idées !—C'était bien pardonnable d'ailleurs dans son état !

—Pluchon, mon ami Pluchon, vous êtes un fin et un habile homme, lui dit le docteur, qui, tout rayonnant de satisfaction, lui donna un billet de cent piastres.—Prenez ceci pour vous, portez ces cinquante piastres à la mère Coco dès ce soir. Prenez garde que l'on ne vous remarque trop aux environs de l'habitation des champs ; et dorénavant vous ne viendrez plus me voir ici ; nous nous rencontrerons, tous les soirs à huit heures, sur la levée au pied de la rue Bienville ; c'est un endroit isolé. Comme on ne sait ce qui peut arriver, prenons nos précautions.

—Et si j'avais quelque chose de pressé !

—Alors, c'est différent, venez ici tout droit ; mais prenez garde à ceux qui pourraient se trouver dans le voisinage.

—C'est bien ; demain soir, à huit heures, je vous dirai ce qui s'est passé à l'habitation des champs.

—Au pied de la rue Bienville sur la levée.

—Je connais la place.

—Voici maintenant ce que je veux que vous fassiez pour moi, plus tard je vous dirai pourquoi ; si vous apprenez qu'il y ait quelque assassinat de commis, ou quelque cadavre de trouvé, dont les traits ne soient pas reconnaissables, venez me trouver.

—Pourquoi ne m'en diriez-vous pas de suite la raison, ça pourrait peut-être me guider.

—C'est bien vrai, eh ! bien, voici la raison : c'est que s'il y avait moyen de trouver un cadavre méconnaissable, on pourrait peut-être, à l'aide de certaines marques et de certains témoins, vous comprenez, le faire passer pour le capitaine Pierre !

—En voilà une heureuse idée, par exemple ! une vraie bénédiction ! J'ai justement ce qu'il vous faut... arrêtez... non, ça ne fera pas l'affaire.

—Qu'est-ce que c'est ?

—Hier après midi en revenant de la balise, j'ai vu le cadavre d'un noyé, sur le bord du fleuve dans les joncs ; mais il était tout frais encore.

—Flottait-il dans l'eau ?

—Non, il était caché par les joncs, et je ne l'aurais pas vu si ce n'eût été pour deux à trois busards, (espèce de vautour appelé Carancro à la Louisiane,) qui s'envolèrent à l'approche de notre canot. Je me levai pour regarder par dessus les joncs, et je vis le cadavre d'un homme récemment noyé.

—Ceux qui étaient avec vous le virent-ils aussi.

—Je ne crois pas ; et comme j'étais pressé, je ne leur fis pas part de ce que j'avais vu. Depuis la chose m'était complètement partie de l'idée, et si vous ne m'eussiez parlé de cadavre, je n'y aurais probablement plus pensé. On y est si accoutumé à la Nouvelle Orléans, c'est une affaire de tous les jours.

—Ah bien ! c'est justement notre affaire ; dans deux jours, peut-être demain, les busards l'auront complètement défiguré. Il faudra tâcher de se procurer l'habit du capitaine Pierre, ou quelque'autres choses de ses effets et les arranger autour du cadavre, de manière à laisser croire que c'est lui. Et où se trouve le cadavre ?

—Deux à trois lieues plus bas que le couvent des Ursulines ?

—A merveille ! Plutôt on pourra faire croire à la mort du capitaine Pierre, le mieux ; car soyez sûr que, s'il ne paraît pas demain, on commencera à faire des perquisitions ; et comme il est débarqué près des Ursulines, on pourrait peut-être pousser les recherches jusqu'à l'habitation des champs ? qui sait ?

—Vous avez raison. J'en parlerai dès ce soir à la mère Coco ; et demain, si les busards ont fait leur ouvrage, j'avertirai le coronaire et préparerai des témoins, qui se trouveront sur les lieux comme par hasard.

—Et les gens qui ont été chercher le capitaine, en canot, à bord du Zéphyr ?

—Quand à eux, soyez tranquille !

—Prenez bien vos précautions, monsieur Pluchon. Ceci est une affaire sérieuse. Soyez actif et vigilant ; de mon côté j'aurai soin de bien vous récompenser. Dans neuf à dix jours, tout sera fini, j'espère ; et alors votre fortune et la mienns seront faites.

—Je vais aller de suite voir la mère Coco, pour savoir ce qu'elle pense du cadavre. Je trouve que c'est une idée admirable que vous avez eu là ; c'est le seul moyen de détourner les soupçons et de dérouter les recherches.

—Allez ; faites pour le mieux. Demain, à huit heures du soir au pied de la rue Bienville.

—Je n'y manquerai pas ; peut-être demain matin !

Pluchon en quittant le docteur se rendit au marché aux légumes, où il trouva la mère Coco et sa fille Clémence. L'air mystérieux de Pluchon qui parlait avec animation à la mère Coco, qu'il avait appelée à l'écart, frappa Clémence qui, presque sans le vouloir, prêta l'oreille. Plusieurs fois elle entendit les mots, "cadavre, noyé, habitation des champs." Elle tressaillit involontairement ; sa figure prit une expression de profonde tristesse, et elle sentit instinctivement que quelque crime se préparait, dans lequel ses frères, et peut-être sa mère, allaient prendre part. Elle n'avait pas vu ses frères

à la maison depuis trois jours, une absence aussi prolongée l'inquiétait vivement. De temps en temps elle jetait un coup d'œil fortif sur sa mère et Pluchon. Celui-ci après avoir donné rendez-vous à la mère Coco pour six heures au couvent des Ursulines, prit la direction de la troisième municipalité en suivant la levée.

La mère Coco recommanda strictement à sa fille de retourner avant la nuit à la maison, de se coucher en arrivant et de ne pas l'attendre.

—J'ai de pressantes affaires, continua-elle, pour ce soir, qui me retiendront probablement une partie de la nuit.

—Ne reviendrez-vous pas coucher à la maison, maman ? demanda Clémence d'un air timide.

—Allons, petite impertinente, pas de questions, et surtout pas de réflexions.

Clémence baissa les yeux sous le regard méchant de la vieille, et commença à faire ses préparatifs de départ—La mère Coco partit dans la direction de la rue Canal, afin de ne pas donner à Clémence de soupçons sur la route qu'elle se proposait de suivre pour retrouver monsieur Pluchon. Quand la Coco fut parvenue à la rue Canal, elle tourna à droite, se rendit aux remparts, redescendit dans le faubourg Marigny et fut bientôt au rendez-vous au bas du couvent des Ursulines, où l'attendait monsieur Pluchon, sur le bord de l'eau dans une pirogue.

—Embarquez vite, nous avons le temps de descendre avant l'obscurité ;

—Combien de lieues avons-nous à faire avant d'arriver ?

—Deux petites lieues.—Allons, prenez garde à vous ; asseyez-vous au fond de la pirogue et nageons comme pour la vie, mère Coco.

La mère Coco se plaça avec précaution, pour ne pas perdre son équilibre, au fond de la fragile embarcation ; et Pluchon, armé d'une pagaie légère, guidait la pirogue assis à l'arrière.—Le courant, joint à une légère brise, les eut bientôt fait descendre jusqu'à l'entrée du bayou bleu. Le bruit des avirons sur le bord de la pirogue fit envoler une dizaine de buards.

—Oh ! oh ! dit la mère Coco, en voyant cette nuée d'oiseaux de morts, ça sent la chair morte ; on ne doit pas être loin du noyé, n'est-ce pas Monsieur Pluchon ?

—Vous avez deviné, nous arrivons. C'est justement sur le noyé que ces carancros font festin. Nous allons leur disputer leur pâture pour quelques temps. Regardons bien auparavant pour voir si personne ne peut nous apercevoir.

La vieille Coco avec ses deux yeux ronds et gris parcourut d'un regard rapide les deux rives du fleuve.

—Il n'y a pas un chat pour nous voir ; ne perdons pas de temps, en avant et à l'œuvre !

Ils approchèrent avec précaution, écartèrent les joncs, et

découvrirent le cadavre d'un noyé. Les carancros avaient arrachés les yeux de leurs orbites et la langue de la bouche ; le nez, les joues et toutes les chairs de la figure avaient été horriblement mutilés par ces voraces et immondes animaux. Il était absolument impossible de reconnaître aucun trait de la figure.

Quand Pluchon et la mère Coco eurent terminé leur examen, celle-ci se retournant vers Pluchon :

—Eh bien ! lui dit-elle, êtes-vous satisfait de votre examen ? reconnaissez-vous ce cadavre ? et que voulez-vous faire maintenant ?

—Oui, mère Coco, oui, je suis satisfait. Je ne sais pas quel est ce noyé, je ne m'en soucie guère—Tout ce que nous avons à faire maintenant le voici en deux mots : " Vous prendrez tous les vêtements, papiers et bijoux du Monsieur, qui est dans votre cachot, et vous en habillerez ce cadavre. Quand à son argent, ça vous appartient, comme dépouilles de guerre. Surtout, remarquez bien, il faut que la toilette de ce noyé soit faite cette nuit, afin qu'il soit décemment vêtu, pour comparaître demain matin pardevant son honneur monsieur le coraïre. "

—Mais, monsieur Pluchon, ce n'est pas une petite affaire que vous nous proposez là.

—Allons donc, mère Coco, est-ce que par hasard vous y trouveriez d'insurmontables difficultés ? tenez, voici qui aplani- ra bien des choses, ceci c'est par dessus le marché.

Et Pluchon lui glissa dans la main un billet de cinquante dollars.

—A la bonne heure, monsieur Pluchon, voilà ce qui s'appelle faire des affaires. Avant le point du jour tout sera bâclé ; ce qui reste de ce noyé sera habillé comme pour le jour de ses noces ; car après le bain vient la toilette. Le pauvre cher homme n'aura pas besoin de se faire raser, car les carancros ne lui ont pas même laissé la chose sur laquelle lui poussait la barbe.

Et la vieille en prononçant ces paroles en face de ce cadavre ensanglanté par ces immondes oiseaux de proie qui décrivait des ronds dans les airs en faisant entendre leurs cris de mort, comme s'ils eussent voulu exprimer leur indignation de ce qu'on venait les distraire de leur festin se mit à ricaner.—Pluchon, tout accoutumé qu'il était à ces scènes hideuses, ne pût s'empêcher d'éprouver un certain sentiment de répulsion aux obscènes paroles de la vieille Coco ; et se hâta de pousser la pirogue au large. La nuit était déjà fort avancée, quand ils arrivèrent au lieu du débarquement—La Coco prit la route de l'habitation des champs, et Pluchon celle de la ville, après avoir bien recommandé à la vieille de lui donner le lendemain matin, à sept heures précises, des nouvelles de ses opérations de la nuit.

G. B.

(A CONTINUER)



LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

THE WIDOW.

Cold was the night, drifting fast the snow fell,
Wide were the downs and shelterless and naked,
When a poor wanderer struggled on her journey,
Weary and way-sore.

Dreary were the downs, more dreary her reflexion,
Cold was the night wind, colder was her bosom ;
She had no home, the world was all before her,
She had no shelter.

Fast the heath, a chariot rattled by her,
" Pity me ! " feebly cried the homely wanderer ;
" Pity me, stranger ! lest with cold and hunger,
Here I should perish !

" Once I had friends—but they have all forsook me !
" Once I had parents—they are now in heaven !
" I had a home once—I had once a husband—
" Pity me, stranger !

" I had a home once—I had once a husband—
" I am a widow poor and broken-hearted ! "
Loud blew the wind, unheard was her complaining,
On went the horseman.

Worn out with anguish, toil, and cold, and hunger,
Down sunk the wanderer ; sleep had seized her senses :
Then did the traveller find her in the morning,
God had relieved her.

ROBERT SOUTHEY.

LA VEUVE.

La nuit était froide ; la neige tombait par flocons et couvrait la plaine dépouillée et sans un refuge. Une pauvre voyageuse poursuivait son chemin, accablée de fatigue et découragée.

L'affreuse solitude qui l'entourait était moins affreuse que ses pensées ; le froid de la nuit était moins froid que celui de son cœur ; elle n'avait plus de foyer ; le monde s'étendait devant ses pas, et elle ne voyait aucun abri.

Le roulement d'une voiture interrompit le silence de la plaine. " Pitié ! cria faiblement la pauvre délaissée ; étranger ! prends pitié de moi ! Si tu ne me secoures, je vais mourir de froid et de faim.

Autrefois j'eus des amis... mais ils m'ont tous abandonnée !
— Autrefois j'eus des parents... ils sont maintenant aux cieux !
— J'eus une demeure, autrefois ; j'eus autrefois un époux...
Aie pitié de moi, étranger !

Oui, j'avais une demeure ; j'avais un époux... et je suis une veuve pauvre, au cœur brisé !... Mais le vent qui grondait emporta sa plainte, et la voiture s'éloigna....

Accablée par la fatigue, le froid, la faim, les angoisses mortelles, elle se laissa tomber épuisée sur le sol ; un lourd sommeil saisit ses sens... Alors dit un voyageur on la trouva ainsi le matin... Dieu avait fini ses souffrances !

Mlle NOËMI THÉVENIN.

LE VOILE.



Et tous les vêtements, de toutes les parures qu'inventèrent la nécessité, le goût et le caprice, le voile est celui qui porte le plus évidemment un cachet moral, et à qui se rattachent le plus d'idées, de souvenirs élevés. Noble barrière créée par la modestie, non-seulement il défend un jeune et beau visage contre d'indiscrets regards, mais dans les circonstances solennelles de la vie, il dérobe aux yeux de la foule ces émotions qu'une âme pure craint de trahir. Dans l'antiquité, les femmes ne quittaient jamais le voile ; de notre temps, elles le portent au jour de leur première communion, de leur mariage et pendant les grands deuils. Le petit ornement de gaze ou de dentelle qui flotte sur leurs chapeaux ne pourrait sans

présomption prétendre à ce rôle que jouait autrefois le voile dans la vie des femmes.

L'usage de cette parure remonte, comme le sentiment qui l'a inspirée, aux premiers âges du monde. La Bible en parle : " Rébecca ayant aperçu Isaac, descendit de dessus son chameau ; et elle dit au serviteur : " Qui est cette personne qui vient le long du champ au devant de nous ?—C'est mon maître, " lui dit-il. Elle prit aussitôt son voile, et se couvrit. " Pénélope, en abaissant son voile, indiquait dans un langage symbolique, qu'elle était prête à quitter ses parents et à suivre son époux. Une femme d'Athènes se voilait devant le tyran de son pays, parce que seul il était un homme, et ce geste suffit pour enfanter une révolution. A Rome, le voile était le partage de la matrone aussi bien que de la vestale, et joint à la robe longue et au manteau, il complétait ce costume

que Fénelon trouvait si élégamment simple. Les Romains firent même graver des médailles portant une tête de femmes voilée avec ce mot *pudicitia*, pudeur. Dans la primitive Église, saint Paul recommande aux femmes de paraître dans les assemblées et les agapes la tête soigneusement voilée. Saint Jérôme, dans ses épîtres, fait souvent mention du voile et surtout du voile emblème des vœux religieux ; " C'est la coutume dans " les monastères d'Égypte et de Syrie, dit-il, que toute vierge ou " toute veuve qui se voue à Dieu, présente ses cheveux à " couper aux mères des monastères, non pas pour marcher " ensuite la tête découverte, contre la volonté de l'apôtre, mais " pour l'avoir liée tout ensemble et voilée. " Il raconte que, lorsque sainte Démétrias, issue des familles consulaires de la vieille Rome, voulut découvrir à son aïeule et à sa mère le dessein qu'elle avait formé de renoncer au siècle, elle quitta ses vêtements somptueux, prit une tunique grossière, un voile plus grossier encore, et dans ce costume significatif, s'étant jetée aux pieds de ses deux mères, elle ne fut reconnue qu'à ses gémissements. Tertullien, Clément d'Alexandrie, saint Ambroise, saint Augustin parlent également du voile, et en ordonnent l'usage. Les proconsuls païens connaissaient l'amour des chrétiens pour ce gardien de leur modestie, et parfois ils condamnaient les martyres à paraître le visage découvert devant une foule insolente et curieuse, supplice de l'âme plus cruel que ceux du corps. Le christianisme en consacra l'emploi parmi les nations nouvellement converties. Une peinture du temps de Charles le Chauve nous montre une femme couverte d'un voile bleu, parsemé d'étoiles d'or,

et formé d'une étoffe épaisse et rude. Au dixième siècle, on portait le voile, disposé en plis étages ; au onzième, il entoure la tête et le cou ; au douzième, il serre le front comme un bandeau de religieuse ; au treizième, son usage commença à s'affaiblir ; de vêtement indispensable, il devient parure coquette et recherchée ; transparent et léger, il encadre le visage sans le cacher, et le voile épais et ample est réservé aux personnes âgées et austères : depuis ce temps-là, cet ornement a cédé à toutes les vicissitudes de la mode, mais il a cessé de faire partie nécessaire de la toilette d'une femme.

Les religieuses, fidèles aux traditions de l'Église, ont gardé le voile, se souvenant, pour parler le langage de l'Écriture, que la mort entre par les fenêtres ; blanc, il est l'emblème du noviciat ; noir, il révèle la mort au siècle et les vœux perpétuels. Quelques ordres voués à la vie active se sont dispensés du voile ; mais les coiffes des filles de la Charité, des filles de la Sagesse, des sœurs de la Providence, atteignent le même but et cachent aussi bien le visage que saint Jérôme aurait pu le désirer.

L'Asie toute entière, ce pays immobile dans ses usages, a conservé le voile ; à Naples, les femmes ne se présentent à l'église que voilées, et la mantille des Espagnoles, la faille des Flamandes est encore un souvenir du voile. Certaines provinces de France observent strictement l'ordre des conciles qui prescrivait aux femmes de se voiler alors qu'elles se présentaient au confessionnal et à la Table Sainte.

Journal des Demoiselles.



RECHERCHES SUR L'ORIGINE DES NOMS DE FAMILLE.



A transmission héréditaire des noms de famille nous paraît aujourd'hui si naturelle ; elle établit dans la société un ordre si logique, qu'il est difficile de concevoir qu'elle n'ait pas toujours existé. Ce n'est toutefois

qu'après les Croisades que s'introduisit en France l'usage de conserver aux enfants le nom de leur père, et les documents les plus incontestables prouvent qu'antérieurement chaque individu n'avait

d'autre appellation que celle qu'il recevait en naissant.

On peut s'imaginer aisément la confusion qui en résultait. Comment se reconnaître au milieu de la multitude des Jean, des Pierre et des Mathieu ? Comment établir la filiation de chacun, et le distinguer de ses nombreux homonymes ? Pour y parvenir, nos pères avaient recours à divers procédés :

- 1^o L'indication du père et du grand-père de la personne ;
- 2^o La mention de son pays ou de sa profession ;
- 3^o Un sobriquet emprunté à ses qualités morales ou à sa constitution physique.

Ainsi, dans les Chartes des douzième et treizième siècles, on trouve :

" Eudes, fils d'Odon, fils de Thibault. "

" Èreburge, fille d'Héliarde, fille de Guillaume. "

" Jehannette, fille de mestre Jean. "

Les désignations de pays sont plus fréquentes encore. Nous lisons dans des actes des années 1038, 1070, 1119. " Hugues de Versailles, Baudoin de Lille, Baudoin de Mons, Albéric de Coucy, Albéric de Trois-Fontaines, Arnold le Parisien, Robert le Danois, Gauzlin le Normand, Albert hors de Chartres. " Dans une liste des *faiseres* d'aumôniers sarrazinois, du mois de mars 1299, sont mentionnées : " Isabeau de Vitry, Thomasse d'Orange, Thomasse la Normande, Agnesot de Bièvre, Margot de Romainville, Ermengart de Paris, Émelot la Lorraine, Lorente la Sarrazine, Jacquilot de Luzarches, Émeline de la rue Michel-le-Comte. "

La même nomenclature nous fournit des exemples de personnes désignées par leur profession ou plutôt par celle de leurs parents :

" Alison la Pelletière, Jacqueline la Crespinière, Marie la Porteresse, Ade la Maréchale, Jehanne la Regratière, Agnès la Tabletière, Marie la Canctière, Thyephaine de chez la Reine, Geneviève la Baudroière, Jehannette la Platrière, Éme-

line la Chaussetière, Marguerite la Blazonnière.

Les parchemins du moyen âge contiennent une innombrable quantité de noms, qui, donnés à l'homme adulte, représentent sa taille, son allure ou son caractère. « Hugues le Diable, seigneur de Lusignan ; Thibaut le Tricheur, comte de Tours et de Blois ; Gauthier Fuit-le-Loup ; Raoul Mau-Voisin ; Vital Bonnes-Mains ; Étienne Boit-l'eau ; Jean Appelle-Vesin ; Pierre Rechange-Vesin ; Robert Musard. Guillaume, comte d'Angoulême, portait le surnom de Taille-Fer ; Archambaud, sire de Bourbon, s'appelait le Boucher ou l'Étalier, parce que, dit le chroniqueur Geoffroi du Vigeois, « il découpait les ennemis à la guerre comme un marchand découpe les viandes à la boucherie. » Baudouin, marquis de Flandre, qui ne quittait jamais la cuirasse, et qui montait un cheval couvert d'une armure, était qualifié d'Homme-de-Fer. Un autre comte Baudouin, d'une sévérité inflexible, avait le sobriquet de Baudouin la Hache. L'un des premiers Croisés portait celui de Guillaume le Charpentier « parce qu'il frappait sur les Sarrasins comme un charpentier sur du bois. »

La nomenclature des *faisières* d'aumôniers présente les noms de Jehanne la Belle, Jehanne Flourie, Aceline la Roide, Haoy la Boîteuse, Eudeline Bon-Temps, Jehanne la Noire, Jehannette la Petite, Luce la Grant. On rencontre dans les cartulaires une infinité de surnoms qui rappellent également des particularités corporelles : Guillaume le Gros, comte de Poitiers ; Odon à la Barbe, Folcvin Pied-de-Fer, Raoul Épaisse-Langue, Galcon le Lourd, Teudin Tête-de-Fer, Landri le Large, Guimond le Petit, Joscelin le Petiot, Robert le Mesquin, Odon de Belle-Semblance, Guillaume le Long. Guillaume, comte de Poitiers qui avait des cheveux blonds, épais et lâcheux, fut qualifié de Tête-d'Étoupe.

Parmi les sobriquets, on en trouve qui font allusion à des anecdotes dont le souvenir s'est effacé, et dont le sens est par conséquent insaisissable par nous : « Joscelin Creuse-Grain, Garin Trousse-Lard, Odon Arrache-Poulet, Rainaud aux Mauvaises-Herbes ; Guillaume Bouche-Ointe, comte de Mâcon ; Robert Sans-Vache, Hugues Broute-Saule, Hugues Mange-Paysan. Thibaut, seigneur de Broyon, forestier du roi Robert, s'intitulait File-Étoupes.

Les comtes d'Anjou transmirent aux rois d'Angleterre le bizarre surnom de Plantagenet, soit parce que l'un d'eux avait fait une plantation de genêts, soit parce qu'il portait à son casque une branche de genêt pour cimier.

Les noms de baptême étant communs à trop d'individus pour pouvoir faciliter la distinction des familles entre elle, ce furent les sobriquets qui devinrent héréditaires, et tous les noms de famille actuels se rapportent encore aux sources que nous avons indiquées.

Aux localités, comme Lenormand, Lallemand, Bourguignon, Lorrain, Frison, du Val, Clair-Val, du Bourg, du Moulin, la Fontaine, du Châtel, du Ménil (petite métairie,) de l'Aulnaye, la Bruyère, Rivière, des Champs, du Pié, Latour, Outre-Mont, Delécluse.

A la profession : Le Mire (le médecin,) le Bouvier, le Bar-

bier, Fournier, Cuisinier, Brogniart (fabricant de broignes ou de cuirasses,) le Tellier (le tisserand,) le Boucher, Vassal ou le Vassetur, Charpentier, Fabre (artisan,) Bourgeois, Boulanger, Couturier, le Fèvre (le forgeron,) le Pelletier, le Bailly Gardien, le Prévost, Saunier (marchand de sel,) Masson, le Page, l'Écuyer, le Seigneur, le Chevalier, le Métayer.

Aux sobriquets moraux : Bonami, le Fort, le Bon, le Sage, Constant, Bon-Temps, Lefranc, Legay, Legentil, Clément, Ledoux, Avenant, Badin, Courtois, Fleury, Follet, Redouté, Mau-Voisin, Biberon, Musard, Flandrin, l'Éveillé, l'Heureux, Fortuné, Bonne-Foi, Bonne-Grâce, Hardi.

Aux sobriquets tirés de l'extérieur : Gaucher, le Blond, Rousseau, Carré, Joly, Léger, Camus, le Beau, Brunet, Beau-Visage, Petit, Legrand, Court, Lerond, le Gris, le Rouge, Leseq, Bien-Nourry, Gros, Maigret, Vigoureux, le Noir.

Aux sobriquets qu'on peut appeler Comparatifs : La Chevrie, Poulain, le Chat, le Rat, Cochon (il y a eu un membre de la Convention et un préfet de ce nom,) Verdier, Corneille, Renard, l'Asné, Pinson, Moineau, Ortolan, Baudet, la Colombe, le Veau, le Bœuf, le Lièvre, la Caille.

Tous ces noms ne furent l'apanage héréditaire des familles qu'à mesure qu'on sentit l'impérieuse nécessité d'éviter le désordre qui provenait de la multiplicité des homonymes. Il est à remarquer que la race royale, isolée au milieu de toutes les autres, et bornée à un petit nombre de membres, n'a jamais porté de nom de famille. Les désignations de *merovingiens* et de *carlovingiens* ont été imaginées après coup, pour les besoins de l'histoire ; le sobriquet de *Capet* ou *capito*, qu'on donnait au roi Hugues, à cause de la grosseur de sa tête (1), n'a point passé à ses descendants. Les titres par lesquels les trois dernières dynasties sont distinguées, rappellent qu'elles possédaient les duchés de Valois, de Bourbon et d'Orléans, mais ne peuvent être regardés comme des noms de famille.

Cet aperçu établit sommairement que les noms aujourd'hui héréditaires, furent primitivement des sobriquets individuels. Il faudrait un gros volume, si l'on voulait le démontrer d'une manière plus complète : car l'étymologie de la plupart de ces sobriquets est empruntée aux langues latine, celtique, tudesque, gothique, italienne ou espagnole, et aux différents dialectes français du moyen âge. Pour en citer quelques exemples, Durand vient du tudesque *hand* (main), et *dur* (acier) ; Godfroi, de l'allemand *Gotes fried* (ami de Dieu) ; de Broglie, du latin *Broglum*, qui signifie un parc ; Guillaume, du saxon *wilh-ialm* (protégeant volontiers) ; Gérard, du celtique *ger art* (très-véhément). Vous concevez que, même en se bornant aux noms les plus usuels, la recherche de leurs origines serait un immense dépouillement. Nous n'avons ni la prétention ni la possibilité de le faire : notre unique but a été de vous révéler sur ce sujet quelques particularités fondamentales, et jusqu'à présent négligées par la science philologique.

(1) Du latin *caput* (tête.)

ÉMILE DE LA BÉDOLLIÈRE.

Journal des Demoiselles.

LA JEUNE BRETONNE.

1794.



A proscription des Girondins avait commencé le règne de la Terreur ; des commissaires de la Convention allaient organiser les tribunaux révolutionnaires dans les provinces, et faire une large moisson de têtes.

Nantes et les bords de la Loire étaient échus en partage au féroce

Carrier, qui, aidé d'un nommé Lamberty, ne laissait pas reposer la guillotine, hideux instrument des meurtres juridiques. C'était pour maintenir la ville au pouvoir de la république, et repousser les tentatives de l'armée vendéenne contre cette place importante, que Carrier se livrait à des exactions et à des atrocités qu'on a peine à croire aujourd'hui. Il inventait des supplices dont il se donnait le plaisir : on noyait les prêtres au moyen de bateaux à soupape ; on fusillait des femmes et des enfants ; on massacrait à coups de sabre des prisonniers sans défense ; la moitié des habitants gémissait en prison, l'autre moitié attendait dans des tranches journalières le pillage et l'échafaud.

Cependant les dénonciations n'avaient pas encore troublé la retraite du comte de Karadeuc, qui vivait paisiblement avec sa femme et sa fille dans son château voisin de la Loire. M. de Karadeuc, malgré sa vieille noblesse et ses titres héréditaires, avait accepté avec enthousiasme l'espoir d'un meilleur gouvernement dans la formation d'une république ; la générosité de son caractère ne s'arrêtait pas à des intérêts de fortune et à des préjugés d'éducation : il avait foi en une régénération sociale, et par son exemple il entraîna tout ce qui l'entourait dans le parti de la liberté des peuples. Ce fut pour lui une religion austère et sacrée que l'amour de la patrie ; il abdiqua ses privilèges avec joie, et après avoir sacrifié ses biens à la cause qu'il servait, sans autre ambition que la gloire et le bonheur de la France, il n'épargna pas son sang ; enrôlé volontaire pour combattre l'insurrection de la Vendée, il fut blessé dangereusement à la défaite des Aubiers.

Le frère aîné de M. de Karadeuc s'était jeté avec la même ardeur dans le parti contraire. Aussitôt que la France se divisa en deux camps, pour renverser le trône et pour le protéger, il avait été rejoindre l'armée de Condé, sans hésiter devant les lois terribles qui frappaient les émigrés : son patrimoine fut confisqué au profit de l'état. Dès que l'échafaud de Louis XVI et la guerre étrangère eurent soulevé la Vendée, il revint secrètement se ranger sous le drapeau blanc, et prendre sa part des héroïques faits d'armes de Charrette : il était condamné à mort par contumace et mis hors la loi.

Un matin du mois de mars, que le calendrier républicain nommait ventôse, M. de Karadeuc se promenait dans son parc, lisant les papiers publics et s'entretenant avec sa femme des événements politiques. Ils trouvèrent ouverte une petite porte qui aboutissait au fleuve ; des plâtras jonchant le sol attestaient qu'on l'avait forcée la nuit.

« Monsieur le comte ! dit madame de Karadeuc, des voleurs ont pénétré ici : voyez !

— Des voleurs ? non pas ! mais peut-être des malheureux fuyant les massacres de Nantes, reprit M. de Karadeuc sans lever la tête ni interrompre sa lecture ; cet infâme Carrier fait fusiller sans forme de procès les vendéens qui viennent se rendre aux avant-postes.

— Ah ! monsieur, ne parlez pas ainsi ; nous serions perdus si l'on vous entendait !... En effet, on a vu errer aux environs du château des gens qui avaient l'air de se cacher, et plusieurs portant l'uniforme royaliste. Peut-être sont-ce des espions ?

— Je ne suis pas royaliste, on le sait bien, mais si quelque pauvre diable, traqué comme un loup, me demandait l'hospitalité, je la lui accorderais sur-le-champ, fût-ce Lescure ou Charrette lui-même.

— Mon Dieu ! monsieur le comte, vous me faites trembler avec votre humanité, qui peut nous conduire tous à l'échafaud. Dans les temps critiques où nous sommes il faut de la prudence, et notre vie ne nous appartient plus quand nous avons des êtres chers qui s'y rattachent. Je vous l'ai souvent répété : votre grandeur d'âme sera funeste à vous et aux vôtres. Mais ménagez vos paroles en présence de Jenny ; elle n'aurait qu'à les suivre à la lettre avec sa tête folle de seize ans !

La jeune fille accourait de la maison prévenir son père et sa mère que le déjeuner était servi.

Jenny devait aux principes paternels un développement précoce des vertus civiques ; elle obéissait à un instinct naturel en s'exaltant à toute idée noble et grande ; elle pleurait de joie aux victoires de nos armées ; elle pleurait de honte aux progrès de l'invasion autrichienne ; alors elle s'indignait de n'être qu'une femme et de rester inutile à son pays. Ses bijoux, ses épargnes, elle avait tout envoyé au comité de salut public, et pressait M. de Karadeuc de consacrer à la défense du territoire la dot qu'on lui destinait ; aussi le père était-il fier et heureux de sa fille, qu'il avait surnommé la *petite Spartiate*.

Mademoiselle de Karadeuc était caractérisée par une beauté fière qui exprimait bien la trempe vigoureuse de son esprit ; la vivacité de ses yeux noirs, la teinte brunie de sa peau, l'éclat de ses dents blanches et l'élégance de sa démarche avaient invité plusieurs personnes honorables à la rechercher en mariage ; mais elle avait déclaré qu'elle n'accepterait aucune alliance tant que la république serait en péril. Elle passait son temps dans la solitude, à dévorer les nouvelles de Paris, les débats de la Convention et les bulletins de l'armée du Nord ; ou bien, du haut d'un donjon elle regardait avec horreur diriger sur la Loire les embarcations où Carrier entassait des victimes de tout sexe et de tout âge.

Pendant le déjeuner, madame de Karadeuc, qui rattachait les défauts d'un cœur sec par les qualités d'une bonne ménagère, s'aperçut qu'une bouteille de vin de Bordeaux avait disparu de l'office, ainsi qu'un poulet froid, et les restes de

dîner de la veille : Jenny rougit et disculpa les domestiques que sa mère accusait de ce larcin ; M. de Karadeuc, fatigué de tant de bruit pour un si minime sujet, y fit diversion par le récit d'un nouvel attentat de Carrier : ce monstre déshonorait les femmes avant de les égorger : les regards de Jenny s'enflammèrent d'indignation.

Le lendemain, M. de Karadeuc sortit de bonne heure pour sa promenade d'habitude ; il avait neigé pendant la nuit, et dans les allées couvertes d'une nappe blanche, on remarquait des pas d'homme qui partaient de la fenêtre de Jenny, et traversaient le parc dans toute sa longueur jusqu'à la petite porte, pour se perdre ensuite dans la campagne. M. de Karadeuc essaya de se persuader que le jardinier ou quelque domestique du château était sorti avant le jour pour aller à la ville, et il examina plus attentivement la direction des pas. Mais les efforts qu'il fit pour expliquer ces traces accusatrices ne réussirent qu'à lui montrer qu'un homme était sorti de l'appartement de sa fille : sa douleur fut moins terrible encore que sa colère.

Il appela madame de Karadeuc pour recommencer avec elle un second examen qui amena le même résultat ; les lamentations de la mère aigrissaient le désespoir du père, dont la sévérité républicaine méditait un châtiment digne de l'offense ; lorsque la prétendue coupable s'approcha d'un air préoccupé et plus pâle qu'à l'ordinaire. Un coup d'œil irrité de son père la glaça de stupeur ; elle demeura immobile, le front baissé, comme pour entendre son arrêt.

« Malheureuse enfant ! s'écria M. de Karadeuc, un homme est-il sorti cette nuit de votre appartement ? »

La jeune fille tressaillit et ne répondit rien à cette brusque question, que sa contenance même ne niait pas.

« Jenny ! vous avouez donc ? reprit M. de Karadeuc après un silence. Quoi ! sans respect pour la maison paternelle, vous avez fait si bon marché de votre honneur ? Quel est-il ce homme ? Il mourra de ma main ! »

Sa fille ne bougea pas davantage, et joignit les mains en suppliante.

« Non, il ne mourra pas ! mais je veux savoir si votre choix n'est pas une tache pour votre famille... Peut-être consentirai-je alors à un mariage devenu nécessaire... Nommez cet homme !... sur-le champ ! »

En ce moment, un son de cloche rappela M. de Karadeuc au château, et un valet tout essaré vint l'avertir que deux agents de Carrier, portant la ceinture tricolore, venaient exécuter une visite domiciliaire. L'enquête avait déjà commencé quand M. de Karadeuc parut et se mit à la diriger lui-même ; sa fille l'accompagnait avec un trouble visible, qui s'accrut surtout lorsque l'un des commissaires annonça qu'il cherchait un chef vendéen échappé à la défaite de Fontenay, et réfugié dans les environs de Nantes.

Jenny paraissait accablée et découragée chaque fois que le regard foudroyant de M. de Karadeuc tombait sur elle : vainement elle essayait de se remettre et de faire bonne contenance, la frayeur se peignit sur toute sa personne, surtout quand la visite qui eut lieu dans sa chambre amena la découverte d'un costume d'officier vendéen : habit vert, écharpe blanche, croix de Saint-Louis, et d'un portefeuille dans lequel

étaient des lettres, heureusement sans adresse, écrites et signées par les généraux Cathelineau et d'Eblée : ces différents objets étaient au fond d'une armoire, parmi des robes de femme. M. de Karadeuc avait saisi sa fille par le bras et y imprimait ses doigts avec fureur... mais Jenny se débarrassant de cette étreinte s'élança au devant des commissaires qui dressaient procès-verbal de cette trouvaille, et leur dit avec fermeté :

« Citoyens ! mes parents ne doivent pas être inquiétés pour un fait dont je me reconnais seule coupable : j'ai reçu dans ma chambre un officier de l'armée vendéenne, et ce matin il en est parti sous un déguisement que je lui ai procuré. Mais, je vous jure que mon père et ma mère l'ignoraient ; leurs opinions et leur attachement à la République sont assez connus pour qu'on ne les soupçonne pas d'intelligence avec nos ennemis... Je me remets entre vos mains. »

La colère de M. de Karadeuc avait fait place à la pitié ; en voyant sa fille bien-aimée sous le poids d'une accusation capitale, il oubliait la faute qu'il eût punie dans une autre circonstance, et devint avocat indulgent, de juge menaçant qu'il était ; mais ses instances, ses prières furent impuissantes en faveur de son enfant.

Jenny fut conduite dans les prisons de Nantes ; les agents de Carrier n'inquiétèrent pas la famille de Karadeuc. Les démarches du malheureux père n'eurent d'autre effet que d'accélérer le jugement... peut-être la condamnation de sa fille !

Carrier était en humeur de gaieté et de clémence le jour où mademoiselle de Karadeuc fut amenée devant son tribunal. L'énergie de cette jeune fille n'avait point été abattue par les tortures du cachot : elle était belle dans sa pâleur, et le tour de ses yeux noirci par les insomnies leur donnait un éclat plus pénétrant. Carrier, gorgé de vin et embourbé de sang, fixa ses prunelles hardies sur cette figure fière et résignée : il se prit à rire de toutes ses forces à la lecture de l'acte d'accusation.

« Ah ! ah ! mignonne, dit-il en se renversant dans son fauteuil, vous recevez un homme dans votre chambre, la nuit ?... peste ! cela promet ! quelle déesse de la Raison !

— Ce n'est pas un homme, citoyen, c'est un proscrit ! reparti fièrement mademoiselle de Karadeuc.

— Diable ! rien que ça !... Un enragé de Vendéen, un cultivateur des fleurs de lys, un chouan ! Sais-tu citoyenne, que ce drôle-là est heureux comme un roi, quoique nous ayons amorti les rois ?

— Citoyen Carrier, répondit-elle avec indignation, si les femmes que vous avez rendues veuves se souvenaient de Charlotte Corday, vous seriez où est Marat ?

— Tu me fais beaucoup d'honneur, citoyenne ; merci ! de me comparer à l'illustre Marat. Mais, dis donc, ma mie, ton Vendéen est-il encore sur ses deux jambes !

— Oui, citoyen ; l'homme dont j'ai secondé la fuite n'a plus rien à craindre de tes bourreaux... je l'espère !

— Tant mieux pour lui... mais si je le rattrape, votre affaire est bâclée, la belle ! et je vous noierai ensemble attachés dos à dos, à la mode de mes mariages républicains. »

Ce jour-là Carrier était las de tuer : il signa une grâce avec autant d'indifférence qu'il eut signé un arrêt de mort, et

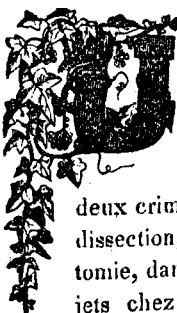
après avoir, avec ironie, renouvelé à mademoiselle de Karadeuc le désir qu'il avait de la marier avec son Vendéen, c'est-à-dire de les faire noyer dans la Loire aux yeux de la canaille, il ordonna sa mise en liberté.

Dans un hôtel voisin du tribunal, monsieur et madame de Karadeuc attendaient au milieu de tranches mortelles la condamnation de leur enfant, qu'ils n'espéraient plus revoir que sur

l'échafaud. La porte s'ouvre subitement... Jenny entre : " Mon père ! embrassez votre fille innocente, dit-elle en se précipitant dans les bras de M. de Karadeuc : cet homme que j'ai caché la nuit dans ma chambre... c'est mon oncle... c'est votre frère ! il est en Angleterre maintenant... votre petite Spartiate l'a sauvé ! "

P. L. JACOB, *libliophile.*

AVENTURE DANS UNE SALLE D'ANATOMIE.



Un grand nombre de personnes qui ont connu le célèbre Junker, professeur à l'université de Hall, lui ont souvent entendu raconter l'anecdote suivante :

Un jour qu'il s'était procuré les corps de deux criminels que l'on avait pendus, pour en faire la dissection, ne pouvant trouver la clé de la salle d'anatomie, dans le moment où l'on apportait les deux sujets chez lui, il les fit déposer dans un appartement qui communiquait à sa chambre à coucher.

Dans la soirée, Junker, selon sa coutume, se mit à écrire avant de se livrer au repos. La pendule venait de sonner minuit, et toute la famille dormait d'un profond sommeil, lorsqu'un bruit sourd qui semblait partir de son cabinet vint frapper son oreille. Croyant que l'on avait enfermé par méprise le chat avec les cadavres, il se leva, et prenant la chandelle, il alla voir ce qui pouvait être la cause de ce bruit. Mais quel fut son étonnement, ou plutôt son épouvante, en s'apercevant que le sac qui renfermait les deux cadavres était déchiré par le milieu. Il s'approcha et découvrit qu'il en manquait un.

Les portes et les fenêtres étaient fermées avec le plus grand soin, et il lui paraissait impossible qu'on eût enlevé le corps. Il regarda, non sans trembler, autour de son cabinet, et aperçut enfin le cadavre absent assis dans un coin. Junker resta un instant immobile. Le cadavre semblait diriger ses regards vers lui. Junker allait tantôt à droite tantôt à gauche et tous les jours le corps avait les yeux attachés sur sa personne. C'est alors que le professeur, plus mort que vif, se mit en devoir d'opérer sa retraite, en se retirant pas à pas en arrière, sans perdre de vue l'objet qui lui causait tant d'effroi, la chandelle d'une main, et cherchant de l'autre la porte qu'il atteignit bientôt. Mais le cadavre s'est levé et l'a suivi. Une figure si livide, un corps entièrement nu et qu'il a vu se mouvoir, l'heure avancée de la nuit, le silence profond qui régnait, tout semble conspirer pour anéantir son courage. Junker n'a plus de force, sa chandelle lui échappe, tombe et s'éteint, et les ténèbres enveloppent cette scène horrible. Junker est parvenu jusqu'à son appartement et s'est jeté sur son lit ; mais le cadavre s'est attaché à ses pas, a fini par l'atteindre, et bientôt il est à ses pieds et embrasse ses genoux en laissant échapper un gémissement.

— Qui que vous soyez, lâchez-moi ! s'écria Junker. Et le cadavre le laissa libre, mais il poussa un long gémissement, et après beaucoup d'efforts pour parler, il prononça ces mots d'une voix éteinte : " Bon bourreau, bon bourreau ! ayez pitié de moi ! "

Junker découvrit bientôt le mystère, et reprit peu à peu ses esprits. Il apprit au criminel qui venait d'être ravi à la mort, qui il était, et fit le mouvement d'appeler quelqu'un de sa famille.

— Vous voulez donc me perdre ? s'écria alors le criminel ; si je suis découvert, mon aventure deviendra publique, et je serai exécuté une seconde fois. Au nom de l'humanité, sauvez-moi de la mort !

Junker se mit aussitôt en devoir de se procurer de la lumière. Il affubla son hôte d'une vieille robe de chambre, et lui ayant fait prendre un cordial, il lui témoigna le désir de connaître quel crime l'avait conduit à l'échafaud. C'était un déserteur.

Le docteur ne savait trop quel moyen employer pour sauver le pauvre diable. Il ne pouvait le garder chez lui, et le mettre à la porte, c'était le perdre. Il n'y avait que la chance des barrières à courir, mais une fois hors barrières, il lui devenait facile de passer à l'étranger sans danger. Junker fit endosser au pauvre ressuscité quelques vieux habits des siens, et de grand matin partit pour la campagne suivi de son protégé. Comme il était connu, il lui suffit de dire aux barrières qu'il venait d'être appelé pour visiter un malade hors ville et que l'état du malade lui avait nécessité de se faire accompagner d'un aide. On leur permit de passer.

Une fois arrivé en pleine campagne, le malheureux se jeta aux pieds de son libérateur, à qui il jura une reconnaissance éternelle ; et après avoir reçu encore de lui des secours en argent, le quitta faisant des vœux pour son bonheur.

Douze ans après, Junker ayant eu occasion d'aller à Amsterdam, fut accosté à la Bourse par un homme bien mis, et qu'on lui avait signalé comme l'un des négocians les plus opulens de la ville.

Le négociant lui demanda poliment s'il n'était pas le professeur Junker, de Hall, et sur sa réponse affirmative, il le pressa de venir dîner chez lui, ce que Junker accepta. Dès qu'il fut chez le négociant, on l'introduisit dans un appartement élégant où il trouva une femme charmante et

deux jolis enfans qui lui firent le plus aimable accueil. Une pareille réception avait lieu de l'étonner de la part d'une famille qu'il voyait pour la première fois.

Après dîner, le négociant l'ayant fait passer dans son comptoir, lui serra la main et lui dit :

—Me reconnaissez-vous ?

—Non, répondit Junker.

—Eh bien ! je vous reconnais, moi, et vos traits ne s'effaceront jamais de ma mémoire ! je vous dois la vie ! Vous saluez-vous du déserteur de Hall ? c'est moi. En me séparant de vous, je pris aussitôt le chemin de la Hollande. J'avais une belle main, je calculais bien, j'obtins facilement

une place de commis chez un négociant. Ma bonne conduite et mon zèle me gagnèrent bientôt la confiance du patron et l'amour de sa fille. Lorsqu'il se retira des affaires, je lui succédai et devins son gendre ; sans vous, sans vos soins, sans votre généreuse assistance, je n'eusse pas vécu pour jouir de tant de bonheur ! Homme généreux, considérez désormais ma maison, ma fortune, moi même, comme étant à votre disposition.

Junker était ému jusqu'aux larmes, et tous deux confondirent l'expression de leurs sentimens que l'intéressante famille du négociant vint partager.



LA MUSIQUE A LONDRES.



OUS lisons dans le *Journal des Débats* une lettre signée Zimmermann, et qui contient de curieux détails sur les scènes lyriques et les concerts de Londres.

Combien il est regrettable, dit le correspondant, que notre ami M. J. Janin n'ait pas mis à exécution le projet qu'il avait formé de passer quelques jours à Londres ! Sa plume spirituelle et brillante vous aurait peint les joies et les plaisirs auxquels se livrent nos touristes à 175 fr.

Nous disons obstinément à Paris : Les anglais n'aiment pas la musique. En vérité, nous y mettons de la mauvaise volonté. Ils ont au contraire le vertige musical, car avec deux théâtres italiens qui fonctionnent le même jour, on compte encore à Londres un théâtre français, un théâtre anglais et un théâtre allemand. Joignez à cela deux ou trois mille personnes qui vont matin et soir encombrer les salles de concerts, et quels concerts ! On a consommé vingt-quatre morceaux à celui donné par Dreyschock ; que peuvent faire de plus ces dilettanti méconnus ?

Au concert dont je parle, le chœur de Rossini, la *Charité*, a été chanté par MM. Mario, Salvi, Reeves, Ronconi, Tamburini et Mmes. Grisi, Persiani, Dorus-Gras, Angri, Hayes, etc. Un compositeur qui s'entend exécuter de la sorte prend un compte sur le paradis.

Cependant est apparu ce même jour un artiste qui a tout éclipsé. Le lion de cette soirée arrivait de la Havane, une contre-basse à la main. M. Bottesini vit en parfaite intelligence avec son farouche instrument. Celui-ci est tellement apprivoisé, sa voix tellement assouplie, qu'au lieu des sons rêches et de l'espèce de gloussement que vous connaissez, il exprime avec une merveilleuse douceur tout ce que sent et tout ce que veut dire son maître. Le virtuose a joué, sans y changer une note, le *Carnaval de Venise*, de Paganini. Si

notre climat convient à M. Bottesini et à son compagnon, de grands succès les attendent à Paris.

Depuis quinze jours la bannière de Saint-Julien flottait au gré des vents dans les rues de Londres ; depuis quinze jours des affiches ambulantes promenaient le gigantesque programme du concert fabuleux qui a été donné le 1er juin à Exeter-Hall.

Voici le menu :

Quatre cents musiciens, parmi lesquels on remarque trois bandes militaires en costume. Au centre de ce camp est érigé un monument de cuivre, espèce d'ophiélide de la force de huit trombones. Cet engin musical jetterait la perturbation dans le quartier, si les habitants d'Exeter-Hall n'étaient habitués aux formidables mugissemens du colosse ; les accidens d'ailleurs ont été prévus. Une soupape de sûreté a été pratiquée pour les *fortissimo*.

Je reprends mon récit, et j'ajoute aux quatre cents musiciens :

Le grand orgue d'Exeter-Hall, sur lequel M. Smart a fait entendre un prélude et une fugue de Bach ;

Les choristes de deux grands théâtres ;

Les chanteurs hongrois.

Ajoutez encore à ce peuple de musiciens MM. Pischek, Reeves, Braham et vingt autres qui, tour à tour, sont venus chanter en allemand, en anglais, en italien ou en français, divers morceaux.

... J'ai vu au théâtre aristocratique français la reine Victoria prendre plaisir à écouter la délicieuse musique de la *Part du Diable*. La reine affectionne particulièrement la musique de l'auteur de la *Muette*. Deux fois de suite elle est venue entendre ce bel opéra.

Samedi, la salle de Covent-Garden était resplendissante. La reine, la duchesse de Kent, le prince Albert, toute la cour, toute la fashion anglaise assistait à une représentation des *Huguenots*. Que d'or ! que de dentelles ! Les diamans ruisselaient ! 30,000 fr. roulaient dans la caisse ! Le directeur,

qui m'avait oublié, pour faire l'appoint et arrondir la somme, avait vendu sa loge et ma place avec !

Les *Huguenots*, montés en quatorze jours, sont parfaitement exécutés, et cela avec un tel soin et une telle recher-

che, que Reeves, premier ténor, chante les couplets du *Raptan*. Dans le fameux duo du quatrième acte, Mario et Mlle Grisi touchent au sublime et s'élèvent à la hauteur de la musique.

LE CONSEILLER DU PEUPLE.

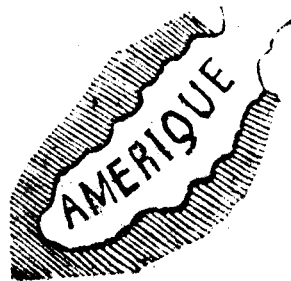
PAR L'ABBÉ DE ORSINI.



AVANT que M. de Lamartine publiât son journal le *Conseiller du Peuple*, M. l'abbé Orsini avait donné ce titre à un petit livre tout plein d'éloquentes leçons, d'édifiants épisodes, et débordant de cette poésie sacrée qui a popularisé l'auteur de *l'Histoire de la Vierge*. Une seconde édition de cet ouvrage vient de paraître à la Société des publications religieuses. Nous recommandons aux familles, non-seulement de le lire, mais de le propager. Ce sera propager la morale et la religion, sous la forme la plus séduisante. Le pieux et brillant écrivain passe en revue les malades d'un hôpital ; il montre comment les uns y sont par leur faute, et les autres par la faute d'autrui. Il révèle donc en même temps à l'individu et à la société l'origine particulière et générale de leurs douleurs, et les moyens qui peuvent en opérer le soulagement. On voit, tout de suite, combien ce cadre est heureux, large et varié. L'abbé Orsini l'a rempli des tableaux les plus saisissants, des exhortations les plus généreuses et des doctrines les plus irréprochables, "des doctrines de la vertu, de la résignation et de la paix."

"Mon intention, dit-il à ses lecteurs, est de vous conduire à ce bien-être qui vous manque et que vous ne trouverez pas dans la lutte insensée où veulent vous engager des esprits ardents, qui couvrent leur ambition d'un masque, et qui feraient de vous leurs valets le lendemain de votre triomphe. Le mal que vous souffrez a une cause ; mettez-vous la main sur la conscience, cette cause est généralement le vice.... C'est le vice qui vous a donné ces tremblements nerveux, cette teinte cadavéreuse, ces nuits horribles dont vous n'avez pas encore perdu la mémoire. Oui, c'est le vice qui vous a faits comme vous voilà !... Si vous essayiez de la vertu maintenant, ne fût-ce que pour juger de la différence !... Vous avez deux routes devant vous. Si vous reprenez le chemin fangeux où la trace de vos pas est encore empreinte, vous ne quitterez cet hospice que pour y revenir bientôt plus malade, plus désolés, plus misérables que vous ne l'êtes ; peut-être même pour y mourir loin de votre famille et de votre province natale... Si vous choisissez au contraire la route droite où nul ne s'égare, si vous quittez ces murs protecteurs, mais tristes, plus sages que vous n'y êtes entrés, vous leur direz probablement un adieu éternel. Cela vaut la peine d'y réfléchir."

RÉBUS.



N PPE



L'explication de ce RÉBUS à la prochaine Livraison.

ALBUM MUSICAL DE LA MINERVE.

CROYEZ DONC AUX ROMANCES.

CHANSONNETTE.

Paroles et Musique d'ALFRED St. JULIEN.



CHANT.



On m'a chanté tant de romances Dans les quelles,

PIANO.



grâ - ces à Dieu, Des fil - les de bas - ses nais - san - ces, É - pousent des



rall. *rall. grazioso.*

gens de haut lieu, Épousent des gens de haut lieu, Que moi qui suis, de mon vil-

rall. P

a tempo.

la-ge, La plus gen-til le, me di - t-on, Je veux avoir en mari - age Un comte ou du moins un ba-

rall. *piu lento.*
(avec importance.)

ron, Un tout petit baron, Lien gentil, bien mignon. Place à madame la Ba -

rall. *ff*

(avec mépris.)

ton - ne, ar - riè - re bourgeois et manants, paysans! Dé - couvrez - vous, je vous l'or -

rall.

don - ne, car je suis, car je suis la première cé - ans!

Vraiment ! je n'y puis rien comprendre,
 Nul seigneur ne s'est présenté,
 Je le vois bien, il faudra prendre
 Quelque bon bourgeois patenté,
 Quelque bon bourgeois patenté ;
 Je le veux riche et dans l'église
 J'irai, j'irai les dimanches matins,
 Toujours assez brillamment mise
 Pour faire eurager mes voisins ;
 Je veux d'un échevin
 Partager le destin !
 Place à madame l'échevine,
 Arrière artisans et manants paysans !
 Oui, devant moi que l'on s'incline,
 Car je suis, car je suis la seconde céans !

Croyez désormais aux romances !
 Je n'ai pas eu même un bourgeois !
 Tous ont trompé mes espérances,
 Il faut descendre dans mon choix,
 Il faut descendre dans mon choix !
 Il est au fond d'une chaumière
 Un garçon que j'ai dédaigné.
 Voudra-t-il de moi ? je l'espère,
 Car son amour n'a pas changé ;
 Je sens au fond du cœur
 Qu'il m'aime avec ardeur.
 Non, plus d'orgueil, plus de chimère,
 Nous serons de francs paysans bien contents ;
 Oui, le bonheur sur cette terre,
 Peut encor, peut encor se trouver céans !

